

# PLEUVEN *mag'*

Janvier 2014 • n°10

## TRAVAUX EN COURS

Station d'épuration de Moulin du Pont **8**



## BENJAMIN LECUP

Porte-drapeau de la résistance **16**



## IL Y A 100 ANS

Le téléphone arrivait à Pleuven **23**



## RETOUR SUR LE PASSÉ DE PLEUVEN

PAGES 18 À 26

Tourisme, téléphone, droit des pauvres, électricité, crash aérien, cantine...



**POUR JOINDRE LA MAIRIE :****Heures d'ouverture :**

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,  
le vendredi jusqu'à 16h30, le samedi matin de 9h à 12h.

**Tél : 02 98 54 60 50**

**Fax : 02 98 54 71 52**

**Mail : [mairie.pleuven@wanadoo.fr](mailto:mairie.pleuven@wanadoo.fr)**

**Site internet : [www.pleuven.fr](http://www.pleuven.fr)**

**MAISON DES ENFANTS (MEL) :**

**Tél : 02 98 54 84 95**

**MAISON DES JEUNES (MDJ) :**

**Tél : 02 98 51 70 53**

**POUR JOINDRE LE MAIRE  
ET LES ADJOINTS :****Jean Loaec, maire :**

sur RDV, le jeudi et le vendredi et le samedi matin  
de 9h à 11h30.

**Christian Rivière, adjoint Finances, Travaux, Voirie :**

sur RDV, le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h  
et le samedi de 10h30 à 11h30.

**Monique Magot, adjointe à l'urbanisme :**

le mardi et le jeudi de 9h à 11h30.

**Yvon Arzur, adjoint Animations,  
Associations, Embellissements :**

le vendredi sur RDV. S'informer à la mairie.

**Muriel Gourvès, adjointe enfance-jeunesse,  
jeunesse :**

sur RDV.

**Catherine Chaumet, déléguée**

**à la communication :** sur RDV.

**Bernard Lidec, délégué à la voirie :** sur RDV.**PERMANENCES EN MAIRIE :****Assistant social : M. Hamida**

sur RDV au 02 98 76 24 21  
(secrétariat au Conseil Général du Finistère)

**Mission locale : Benoît Lagoutte**

Sur RDV au 02 98 51 61 27.

**RAM (relais assistant(e)s maternel(le)s) :****Anne Pérennec ou Stéphanie Lebeau.**

Permanences à la Communauté de Communes  
(et non plus en mairie de Pleuven)

+ ateliers 1 vendredi matin sur 2 à la Maison des Enfants  
de Pleuven. Prendre RDV au 02 98 54 61 26.

**ARCHITECTE CONSEIL****M. Quinio, un jeudi sur trois.**

Prendre RDV à la mairie

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :**

**contacter Yvon Arzur à la mairie.**

**PERMANENCES À LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DU PAYS FOUESNANTAIS :**

**Se renseigner au : 02 98 51 61 27**

**Site internet : [www.cc-paysfouesnantais.fr](http://www.cc-paysfouesnantais.fr)**

**ELECTIONS MUNICIPALES :  
LE MODE DE SCRUTIN CHANGE.**

Désormais pour les communes de plus de 1 000 habitants, le système autrefois applicable aux communes de plus de 3 500 habitants devient la règle. Il ne sera plus possible de pratiquer le « *tir au pigeon* », c'est-à-dire de rayer un nom sur une liste. Il faudra voter pour une liste entière. Le système combine scrutin majoritaire à 2 tours et scrutin proportionnel. La liste qui obtient le meilleur résultat obtient 50 % des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (*y compris la liste majoritaire*) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Le nombre de conseillers sera de 23, les listes doivent prévoir autant d'hommes que de femmes et alterner un homme/une femme (*ou l'inverse*), et les premiers de la liste seront élus conseillers communautaires.

**INCIVILITÉS !**

Il nous faut encore une fois rappeler que les trottoirs sont exclusivement réservés à la circulation des piétons et surtout des fauteuils pour handicapés et poussettes et doivent être libres de tout obstacle pouvant provoquer un accident dans lequel la responsabilité du propriétaire du véhicule sera recherchée. Après un premier avertissement sans frais de la mairie de Pleuven, l'application de l'article R417-10 1° du code de la route pourrait entraîner une contravention pour stationnement gênant.

Dans le même souci de ne pas entraver la circulation des piétons, fauteuils et poussettes, il appartient aux propriétaires de jardins donnant sur la voie publique de tailler leurs haies au ras de la limite de leur terrain.

**LOCALISATION DES DÉFIBRILLATEURS.**

A Pleuven ont été installés 3 défibrillateurs : à l'EHPAD de Ti Ar C'hoad, à la salle Lannurien et à la salle omnisports de Bellevue. Si vous êtes témoin d'un malaise, la première chose à faire est d'appeler immédiatement le 15 (*ou le 18, ou le 112*). Ensuite, il faut passer à l'action. Attention : les défibrillateurs ne doivent être utilisés que sur des personnes inconscientes et inertes, qui ne répondent aux sollicitations comme un pincement prolongé. L'appareil délivre oralement la marche à suivre.

**VOTRE FACTURE DE REDEVANCE INCITATIVE EN LIGNE.**

Il vous est possible de suivre le nombre et la date des levées depuis le début de l'année de vos conteneurs à couvercle gris (*ou verts*) ou jaunes, ou le nombre de fois où vous avez déposé un sac dans un bac collectif. Pour cela, connectez-vous sur le site de la Communauté de Communes du pays Fouesnantais : <http://www.cc-paysfouesnantais.fr/environnement/ma-facture-en-ligne> et suivez les indications. La première fois, il vous faudra renseigner vos références figurant sur votre facture papier, mais ensuite seul votre e-mail et un mot de passe vous seront demandés.

## • ÉDITO

## • VIE MUNICIPALE 4

Recensement INSEE .....	4
Station d'épuration de Moulin du Pont .....	5
« Première fleur » décernée à la commune .....	6
Travaux et urbanisme .....	7
Travaux Route du Prajou .....	7
Nouveaux lotissements : .....	7
Révision du POS/PLU .....	7
Hameau de Park An Balan : zone habitat ouest de la Z.A.C. de Penhoat Salaün .....	7

## • INTERCOMMUNALITÉ 8

Centre aquatique des Balnéides : du changement dans la gestion .....	8
Zone artisanale de Kerlivérien : en cours d'aménagement .....	8

## • ENFANCE - JEUNESSE 10

Les T.A.P. : des activités périscolaires de grande qualité .....	9
École élémentaire .....	10
la Maison des Enfants et des Loisirs de Pleuven .....	12
Projet « volume » à l'école maternelle .....	12

## • PORTRAITS 14

la Cave de Kerlevot .....	14
Classic Auto AD .....	14
PORTRAITS d'étudiants .....	15
Portrait de Benjamin Lecup .....	16
LES D.D.E.N. au groupe scolaire René Tressard .....	16
René Christian : une figure de Pleuven ! .....	17
Yves Clorennec .....	17

## • RETOUR SUR LE PASSÉ 18

Anna Le Lorch et Marie-Thérèse Nédelec .....	18
Témoignages du crash .....	20
Les avions de la bataille .....	21
Les débuts du téléphone à Pleuven .....	22
Le soixantième anniversaire de l'électrification du secteur de St Tudy .....	23
Le tourisme à la fin du 19 <sup>e</sup> siècle en Bretagne .....	24
Le « droit des pauvres » à Pleuven .....	26

## • ASSOCIATIONS 28

Le mini basket au Pleuven Basket Club .....	27
L'école de foot du FCP .....	28
A la découverte de l'Odet .....	29
Calendrier des manifestations et réservations de salles en 2014 .....	30



**MAIRIE DE PLEUVEN** | 24, Le Bourg  
Tél. 02 98 54 60 50 | Fax : 02 98 54 71 52  
E-mail : [mairie.pleuven@wanadoo.fr](mailto:mairie.pleuven@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.pleuven.fr](http://www.pleuven.fr)

## LE MOT DU MAIRE



Jean Loaec, maire de Pleuven

MUNICIPALES ET  
EUROPÉENNES DE 2014 :**au-delà des élections, une réflexion sur notre volonté de vivre ensemble.**

En 2014 auront lieu les élections municipales et européennes : deux occasions pour tous de se questionner sur notre volonté de vivre ensemble et de penser l'avenir de nos descendants.

Pour savoir où l'on va, il est utile de savoir d'où l'on vient, et l'archéologie, très présente à Pleuven, est une source fiable pour expliquer comment les sociétés passées ont pu et su s'organiser.

Sur la base de l'ouvrage de J.P. Demoule « *Comment l'archéologie raconte notre passé* », je vous propose cette réflexion.

Pleuvennois ?  
Bretons ?  
Français ?  
Européens ?

Ces communautés sont récentes : un espace-temps presque infime au regard des civilisations et des sociétés qui se sont succédées sur notre territoire. Aucune n'a de limites géographiques stables dans la durée. On ne saurait donc comprendre notre histoire en dehors de l'espace global de notre planète.

L'Europe connaît depuis quelques années les déboires que l'on sait, principalement parce que l'action politique est réduite à un simple espace économique et financier. Or, nous comprendre les uns les autres en tant qu'Européens au sein de cette histoire commune, celle de toutes ces sociétés qui se sont affrontées parfois, mais toujours finalement mêlées et qui nous a construits, est sans doute ce qui fait le plus défaut à l'heure actuelle. C'est à ce sentiment d'appartenance commune, d'histoire commune, que devraient travailler aujourd'hui les responsables de l'Union Européenne, et pas seulement au simple jeu d'une concurrence commerciale « *libre et non faussée* ».

Reste enfin, et plus encore au moment où l'histoire devient mondiale, à définir que nous sommes tous citoyens du monde, selon les mots de Jean-Paul Sartre, comme « *Un homme, fait de tous les hommes et qui les vaut tous et que vaut n'importe qui* ».

C'est un libre choix collectif qui fait qu'une communauté existe ou se dissout, comme nous en avons vu de nombreuses s'effondrer au fil de l'histoire ; surtout lorsque le pacte social était rompu et que le profit du travail collectif était trop inégalement réparti.

Nous n'avons pas besoin de mythes, nous avons besoin de savoir pourquoi nous vivons ensemble : nous avons besoin de comprendre l'histoire du sol sur lequel nous vivons et, quels que soient les lieux où ont vécu naguère nos propres ancêtres biologiques, de connaître les impasses qui ont conduit à la catastrophe certaines des sociétés passées.

Au-delà du plaisir et du rêve qu'apporte l'archéologie, telles en sont les principales leçons pour notre vivre-ensemble, et pour l'avenir de nos descendants.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE PLEUVEN | Janvier 2014 | n°10

Directeur de la publication : **Jean Loaec**  
Rédactrice en chef : **Catherine Chaumet**  
Comité de relecture : **Commission municipale communication et Diane Profizi**

Impression & Mise en pages : **Primset** | Saint-Evarzec | 02 98 52 78 78 | [www.primset.com](http://www.primset.com)

Imprimé en France à 1300 exemplaires sur papier recyclé.

# RECENSEMENT INSEE

**En 2014, vous allez être recensé(e). La mairie a envoyé une lettre d'information que vous recevrez (ou avez déjà reçue) à partir du 4 janvier et le recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février.**

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est élevée. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Le

recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement.

Vous allez recevoir un agent recenseur (*voir plan ci-contre avec les photos des agents recenseurs selon les secteurs de Pleuven*). Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il

est tenu au secret professionnel. Il vous remettra le questionnaire à remplir concernant votre logement et les personnes qui l'habitent. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

**Commune de Pleuven**

**Nolwenn JAN**  
Gouevnach

**Stéphane MENGUY**

**Estwan DIAS**  
no de nant  
Saint Evreac

**Rozenn LIDEC**  
Pouevnach

**Gisele SZIVOS**

**INSEE**

- 01 Parc-Haut Salou
- 02 Ty-Vez
- 03 Pleuven
- 04 Kervadour
- 05 Kervadour-Ledon
- 06 Jume de Saut-Ledon
- 07 Jume de Saut-Ledon
- 08 Kervadour-Ledon
- 09 Kervadour-Ledon
- 10 Kervadour-Ledon
- 11 Kervadour-Ledon
- 12 Kervadour-Ledon
- 13 Kervadour-Ledon
- 14 Kervadour-Ledon
- 15 Kervadour-Ledon
- 16 Kervadour-Ledon
- 17 Kervadour-Ledon
- 18 Kervadour-Ledon
- 19 Kervadour-Ledon
- 20 Kervadour-Ledon
- 21 Kervadour-Ledon
- 22 Kervadour-Ledon
- 23 Kervadour-Ledon
- 24 Kervadour-Ledon
- 25 Kervadour-Ledon
- 26 Kervadour-Ledon
- 27 Kervadour-Ledon
- 28 Kervadour-Ledon
- 29 Kervadour-Ledon
- 30 Kervadour-Ledon
- 31 Kervadour-Ledon
- 32 Kervadour-Ledon
- 33 Kervadour-Ledon
- 34 Kervadour-Ledon
- 35 Kervadour-Ledon
- 36 Kervadour-Ledon
- 37 Kervadour-Ledon
- 38 Kervadour-Ledon
- 39 Kervadour-Ledon
- 40 Kervadour-Ledon
- 41 Kervadour-Ledon
- 42 Kervadour-Ledon
- 43 Kervadour-Ledon
- 44 Kervadour-Ledon
- 45 Kervadour-Ledon
- 46 Kervadour-Ledon
- 47 Kervadour-Ledon
- 48 Kervadour-Ledon
- 49 Kervadour-Ledon
- 50 Kervadour-Ledon
- 51 Kervadour-Ledon
- 52 Kervadour-Ledon
- 53 Kervadour-Ledon
- 54 Kervadour-Ledon
- 55 Kervadour-Ledon
- 56 Kervadour-Ledon
- 57 Kervadour-Ledon
- 58 Kervadour-Ledon
- 59 Kervadour-Ledon
- 60 Kervadour-Ledon
- 61 Kervadour-Ledon
- 62 Kervadour-Ledon
- 63 Kervadour-Ledon
- 64 Kervadour-Ledon
- 65 Kervadour-Ledon
- 66 Kervadour-Ledon
- 67 Kervadour-Ledon
- 68 Kervadour-Ledon
- 69 Kervadour-Ledon
- 70 Kervadour-Ledon
- 71 Kervadour-Ledon
- 72 Kervadour-Ledon
- 73 Kervadour-Ledon
- 74 Kervadour-Ledon
- 75 Kervadour-Ledon
- 76 Kervadour-Ledon
- 77 Kervadour-Ledon
- 78 Kervadour-Ledon
- 79 Kervadour-Ledon
- 80 Kervadour-Ledon
- 81 Kervadour-Ledon
- 82 Kervadour-Ledon
- 83 Kervadour-Ledon
- 84 Kervadour-Ledon
- 85 Kervadour-Ledon
- 86 Kervadour-Ledon
- 87 Kervadour-Ledon
- 88 Kervadour-Ledon
- 89 Kervadour-Ledon
- 90 Kervadour-Ledon
- 91 Kervadour-Ledon
- 92 Kervadour-Ledon
- 93 Kervadour-Ledon
- 94 Kervadour-Ledon
- 95 Kervadour-Ledon
- 96 Kervadour-Ledon
- 97 Kervadour-Ledon
- 98 Kervadour-Ledon
- 99 Kervadour-Ledon
- 100 Kervadour-Ledon

**Mémoires communales**

- 01 Mémoire de la commune
- 02 Mémoire de la commune
- 03 Mémoire de la commune
- 04 Mémoire de la commune
- 05 Mémoire de la commune
- 06 Mémoire de la commune
- 07 Mémoire de la commune
- 08 Mémoire de la commune
- 09 Mémoire de la commune
- 10 Mémoire de la commune
- 11 Mémoire de la commune
- 12 Mémoire de la commune
- 13 Mémoire de la commune
- 14 Mémoire de la commune
- 15 Mémoire de la commune
- 16 Mémoire de la commune
- 17 Mémoire de la commune
- 18 Mémoire de la commune
- 19 Mémoire de la commune
- 20 Mémoire de la commune
- 21 Mémoire de la commune
- 22 Mémoire de la commune
- 23 Mémoire de la commune
- 24 Mémoire de la commune
- 25 Mémoire de la commune
- 26 Mémoire de la commune
- 27 Mémoire de la commune
- 28 Mémoire de la commune
- 29 Mémoire de la commune
- 30 Mémoire de la commune
- 31 Mémoire de la commune
- 32 Mémoire de la commune
- 33 Mémoire de la commune
- 34 Mémoire de la commune
- 35 Mémoire de la commune
- 36 Mémoire de la commune
- 37 Mémoire de la commune
- 38 Mémoire de la commune
- 39 Mémoire de la commune
- 40 Mémoire de la commune
- 41 Mémoire de la commune
- 42 Mémoire de la commune
- 43 Mémoire de la commune
- 44 Mémoire de la commune
- 45 Mémoire de la commune
- 46 Mémoire de la commune
- 47 Mémoire de la commune
- 48 Mémoire de la commune
- 49 Mémoire de la commune
- 50 Mémoire de la commune
- 51 Mémoire de la commune
- 52 Mémoire de la commune
- 53 Mémoire de la commune
- 54 Mémoire de la commune
- 55 Mémoire de la commune
- 56 Mémoire de la commune
- 57 Mémoire de la commune
- 58 Mémoire de la commune
- 59 Mémoire de la commune
- 60 Mémoire de la commune
- 61 Mémoire de la commune
- 62 Mémoire de la commune
- 63 Mémoire de la commune
- 64 Mémoire de la commune
- 65 Mémoire de la commune
- 66 Mémoire de la commune
- 67 Mémoire de la commune
- 68 Mémoire de la commune
- 69 Mémoire de la commune
- 70 Mémoire de la commune
- 71 Mémoire de la commune
- 72 Mémoire de la commune
- 73 Mémoire de la commune
- 74 Mémoire de la commune
- 75 Mémoire de la commune
- 76 Mémoire de la commune
- 77 Mémoire de la commune
- 78 Mémoire de la commune
- 79 Mémoire de la commune
- 80 Mémoire de la commune
- 81 Mémoire de la commune
- 82 Mémoire de la commune
- 83 Mémoire de la commune
- 84 Mémoire de la commune
- 85 Mémoire de la commune
- 86 Mémoire de la commune
- 87 Mémoire de la commune
- 88 Mémoire de la commune
- 89 Mémoire de la commune
- 90 Mémoire de la commune
- 91 Mémoire de la commune
- 92 Mémoire de la commune
- 93 Mémoire de la commune
- 94 Mémoire de la commune
- 95 Mémoire de la commune
- 96 Mémoire de la commune
- 97 Mémoire de la commune
- 98 Mémoire de la commune
- 99 Mémoire de la commune
- 100 Mémoire de la commune

# STATION D'ÉPURATION DE MOULIN DU PONT

**Les travaux vont bon train. Malgré le temps peu favorable du mois de novembre, le planning ne prend pas de retard considérable. La fin des travaux est prévue pour le milieu de l'été prochain et la mise en eau, pour la mi-septembre 2014. Parallèlement, les travaux de transfert des eaux usées depuis les anciens lagunages et la nouvelle station d'épuration ont débuté en octobre.**



La nouvelle installation de traitement des eaux usées, dimensionnée pour traiter les eaux usées de 15 000 équivalent-habitants, se compose de deux bassins et de bâtiments techniques. Dans ces derniers se trouveront, dans la partie à toit plat, tous les dispositifs de pilotage, de contrôle et de surveillance, tandis que dans la partie à toit pointu, des bacs stockeront les boues qui seront ensuite évacuées périodiquement par camion vers le pôle de traitement spécifique de Kerambris (*pôle déchets de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais*). Ce dernier bâtiment a la particularité de traiter les odeurs. Le compost issu de ces boues sera mis à disposition gratuite des agriculteurs (*mais pas des particuliers*).

Les eaux usées arriveront d'abord dans une cellule de prétraitement ; elles passeront par deux dégrillages, l'un plus fin que l'autre, qui permettront de bloquer les gros déchets comme le papier. Les eaux iront ensuite dans une cuve pour être dessablées et déshuilées. Lourd, le sable tombe au fond de la cuve, tandis que l'huile remonte à la surface récupérée par un racleur.

Après avoir été débarrassée des principales matières lourdes, l'eau est envoyée dans un bassin d'aération où elle est « *oxygénée* » et mise en contact avec des bactéries pour « *créer de la vie* ». Cela permet aussi d'éradiquer les traces de nitrates qui favorisent les algues vertes.

Les eaux seront ensuite envoyées dans un second bassin, le clarificateur où les dernières traces de boue sont séparées des eaux.

Ces deux bassins ont un diamètre d'une trentaine de mètres. A terme, lorsque la station sera mise en service, ils ne dépasseront guère plus d'une hauteur de 1,5 m par rapport à la surface du sol.

Avant que les eaux ne soient rejetées à Moulin du Pont, dans le ruisseau de St Cadou, elles subiront encore deux traitements : passage par un filtre mécanique, et traitement aux UV pour détruire encore plus bactéries et virus.



# « PREMIÈRE FLEUR » DÉCERNÉE À LA COMMUNE

**Après avoir remporté le premier prix intercommunal des villages fleuris dans sa catégorie de communes, puis le premier prix départemental – ces prix permettant de postuler au niveau régional - Pleuven vient d'obtenir en 2013 sa première « fleur » décernée par la Région Bretagne, le 8 novembre à Rennes.**

Le label « *villes et villages fleuris* » est placé sous le signe de la qualité de vie et de l'accueil. En effet, ce label ne récompense pas seulement le fleurissement, mais l'embellissement dans le sens le plus large : plantations, bien sûr, mais aussi, propreté, entretien, cadre de vie agréable pour les habitants autant que pour les personnes de passage. Il est ouvert à toutes les communes et constitue un des facteurs d'amélioration de la qualité du cadre de vie et de l'environnement des habitants et des touristes. En 2013, ce sont 171 villes et villages qui sont labellisés en Bretagne. En juillet dernier, le jury régional a visité 64 communes dont 50 communes déjà labellisées et 14 communes non labellisées qui concouraient

pour la 1<sup>ère</sup> fleur. 11 communes, dont Pleuven, ont ainsi été labellisées. Une présentation des résultats à la presse s'est faite le 15 novembre à l'atelier technique communal de Pleuven. Outre le personnel technique\*, avaient été conviés Lionel Capp, qui dans la précédente mandature avait œuvré en tant qu'adjoint au maire, chargé de l'animation et de la culture, et en tant que professionnel paysagiste, et Jean-Yves Christien, qui avait été embauché en 2010 en raison de ses compétences professionnelles en horticulture. Jean-Yves nous a quitté en début d'année pour rejoindre le Conseil Général et a été remplacé par Mathieu Jaouen. Obtenir une « *première fleur* » est de fait un travail sur la durée qui

implique le service technique comme les élus. Ce label n'est pas une fin en soi, il nous faut maintenant la conserver (*il y aura des contrôles pour vérifier que Pleuven la mérite encore au fil des années à venir*) et si possible, obtenir dans les années à venir une 2<sup>ème</sup> et pourquoi pas, une 3<sup>ème</sup> fleur. C'est ce à quoi s'attellera la prochaine équipe municipale.

\* L'équipe technique, sous le management de Michel Coatmen, a été renforcée par l'arrivée de Régis Jaouen en remplacement de Patrick Héloret, en longue absence, et par Corentin Jaouen, dans le cadre d'un contrat d'avenir.



De gauche à droite : Yvon Arzur, adjoint au maire, Michel Coatmeur, Corentin Jaouen, Thierry Gourlay, Mathieu Jaouen, Lionel Capp, Régis Le Garrec, Jean-Yves Christien, Jean Loaec.

# TRAVAUX ET URBANISME

## TRAVAUX ROUTE DU PRAJOU

Le 2 décembre dernier, ont été réceptionnés les travaux d'aménagement effectués secteur du Prajou. Ceux-ci, débutés fin octobre, avaient pour but de sécuriser le carrefour ainsi que la voie communautaire. Pour ce faire, des trottoirs ont été aménagés pour faciliter et sécuriser le déplacement des piétons. Le carrefour a également subi quelques aménagements de sécurité afin de réduire la vitesse des véhicules. Le montant total de ces travaux, entièrement financés par la CCPF, se monte à 555 000 €. Le secteur du Prajou a connu de nombreux changements depuis 6 ans puisque des travaux

préalables d'effacement de réseaux et d'éclairage public se sont échelonnés sur cette période (292 000 €). En outre, le syndicat des eaux et assainissement de Clohars-Fouesnant avait lui réalisé des travaux sur les réseaux d'eaux usées / potables. Enfin cet été, le secteur du Prajou a bénéficié du projet de montée en débit, par l'installation d'une armoire permettant aux riverains de bénéficier d'un meilleur débit Internet (20 Mo) pour un coût de 103 000 €. Au total, ce sont près de 950 000 € de travaux qui ont été effectués secteur du Prajou depuis 6 ans.



légende

## NOUVEAUX LOTISSEMENTS :

**le Conseil Municipal leur attribue des noms en breton rappelant les arbres qui y poussent.**

Lotissement du Prajou : Hameau Ker Haleg (*saules*)  
Lotissement de Kerguilavant : Hameau Ker Avalou (*pommiers*)

Lotissement Kervean à Lesquidic : Hameau Ker Gignez (*cerisiers*)  
Lotissement Cosquéric à Lesquidic : Hameau Ker An Dervenn (*chênes*)



## HAMEAU DE PARK AN BALAN : ZONE HABITAT OUEST DE LA Z.A.C. DE PENHOAT SALAÛN

Si l'architecture de ce hameau est souvent décrié, vue la route RD 45, la façade sud des maisons est beaucoup plus avenante, et ce d'autant que l'aménagement de jardins ainsi que la voirie sont en cours de réalisation. Ces maisons de ville, soit de plain-pied, soit sur deux étages, en location ou en acquisition, sont aux

normes « BBC » et offrent une grande qualité d'isolation thermique. La proximité de la zone commerciale, et la mixité sociale et transgénérationnelle en font un hameau agréable à vivre, ce que confirment la plupart des résidents interrogés. S'adresser à Urbatys pour les quelques maisons restant à acquérir.

## RÉVISION DU POS/PLU (Plan Local d'Urbanisme) ET PLH (Programme Local de l'Habitat) : OÙ EN EST-ON ?

L'adoption du programme local de l'habitat (PLH) par la CCPF permet de franchir une dernière étape avant la finalisation du nouveau PLU de Pleuven. Le PLH a démarré le 29 septembre 2011 et a consisté en de nombreuses réunions entre élus, techniciens, partenaires institutionnels... Il s'est déroulé en trois étapes principales : 1) diagnostic qui a permis d'identifier 7 grandes orientations pour la période 2014-2020, 2) validation des orientations, 3) programmes d'action qui se déclinent en 21 fiches, regroupées sous 7 chapitres :

- Contribuer à une constance et à un équilibre territorial de la production de logements,

- diversifier l'offre de logements afin d'encourager le maintien des actifs, des jeunes ménages et des familles,
- disposer d'une offre novatrice et adaptée aux besoins des personnes âgées,
- mener une réflexion intercommunale sur l'évolution des modèles d'habitat dans le pays,
- mobiliser et optimiser la ressource foncière disponible,
- identifier les besoins des populations spécifiques et apporter des réponses adaptées à ces populations,
- organiser la politique de l'habitat, l'observation

et le suivi du PLH.

La CCPF consacrera à la réalisation de ces objectifs un budget de 13 295 000 €, alloué soit aux communes, soit aux particuliers (*primo-accédants, par exemple*) selon des critères qui restent à définir précisément par le conseil intracommunale.

Le PLH doit être approuvé en conseil municipal au sein de chaque commune. Pour Pleuven, il a été voté à l'unanimité le 16 décembre 2013.

# CENTRE AQUATIQUE DES BALNÉIDES : DU CHANGEMENT DANS LA GESTION

**Les Balnéides sont désormais une compétence de la Communauté de Communes, depuis le conseil intracommunautaire du 20 septembre et en conséquence, les maires des 7 communes du canton sont membres du nouveau conseil d'administration.**

Plutôt que d'essayer de lutter contre la concurrence des nombreux campings qui se sont équipés pour offrir des attractions aquatiques aux touristes, et tenter par exemple de proposer du fitness, souvent sans même passer dans l'eau, la gestion de cet établissement privilégiera davantage la population locale. Plus de plages horaires seront offertes aux clubs et associations et aux écoles. Il sera notamment prévu de pouvoir accueillir les élèves des CM1 et CM2 qui entrent, pour certains d'entre eux, en 6<sup>ème</sup> peu à l'aise avec l'élément aquatique, n'étant plus retournés à la piscine depuis le CE1.

«L'établissement privilégiera davantage la population locale»



## ZONE ARTISANALE DE KERLIVÉRIEN : EN COURS D'AMÉNAGEMENT

Cette zone artisanale a pour vocation d'accueillir les entreprises artisanales liées à la construction, la rénovation ou l'aménagement de l'habitat. L'actuelle route de St Thomas venant du bourg de Pleuven et rejoignant jusqu'à présent la route de Bénodet, via la zone artisanale à vocation tertiaire de Hent Tri Person, sera fermée en cul-de-sac et réservée à la desserte des habitations existantes. L'accès se fera alors par un nouveau tronçon débouchant par un rond-point sur Hent Coat Menhir. Un espace est réservé à l'implantation de la caserne des pompiers, située actuellement à Fouesnant, et un autre pour la création de « jardins familiaux », petites parcelles qui pourront être louées et cultivées par toute personne du canton de Fouesnant. Pour tout renseignement, s'adresser à la communauté de communes du Pays Fouesnantais.



# LES T.A.P. : DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DE GRANDE QUALITÉ

**La rentrée scolaire de septembre 2013 s'est effectuée à Pleuven dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Un changement d'organisation qui a fait apparaître un nouvel acronyme : les TAP. Concrètement que se cache-t-il derrière ?**

La refondation des rythmes scolaires pour les enfants de maternelle et d'élémentaire a institué une demi-journée d'école supplémentaire le mercredi matin, compensée par un allègement des horaires d'enseignement sur les quatre autres journées de la semaine.

## DES TAP GRATUITS ET FACULTATIFS

Pour contrebalancer ce temps passé auparavant en classe, les communes doivent proposer des « *temps d'activités périscolaires* » (TAP). A Pleuven, ceux-ci sont gratuits et facultatifs. Les parents peuvent donc, s'ils le préfèrent, ne conduire à l'école leur enfants en maternelle qu'à 14h15, puisque les TAP ont été placés de 13h30 à 14h15, dans le prolongement de la pause méridienne. Pour les enfants de l'école élémentaire, les TAP ont lieu de 15h45 à 16h30, les enfants pouvant quitter l'école dès 15h45. Ce choix a été guidé par la disponibilité demandée aux animateurs municipaux puisque les TAP sont organisés par ces derniers, déjà en charge des activités proposées après le restaurant scolaire. Une autre contrainte dont il a fallu tenir compte a été le transport scolaire, en début et fin de journée. En cas de suivi des TAP, l'inscription administrative est indispensable essentiellement pour des raisons organisationnelles. Dans le même ordre d'idée, lors de l'inscription, les parents choisissent les jours de la semaine où leur enfant participe aux TAP. Un seul impératif est à respecter : une fois inscrit, l'enfant s'engage à participer à l'activité jusqu'aux vacances suivantes.

## LE CONTENU DES TAP

Les activités proposées sur la commune sont bien évidemment distinctes en maternelle et en élémentaire. Les activités proposées fonctionnent sur des périodes fixées entre les vacances scolaires. Ainsi, toutes les 7 semaines environ, on change de TAP ! Les TAP ont une durée de 45 minutes. Conçues, mises en œuvre et gérées par les animateurs municipaux, elles font appel selon les activités à des intervenants extérieurs à la commune compétents dans tel ou tel domaine (*sportif, artistique...*), et même à certains bénévoles, dont des parents d'élèves. En primaire, les T.A.P sont proposées par regroupement de classes : CM1 et CM2, d'une part, CE1 et CE2 d'autre part, et CP tout seuls. En maternelle, seuls les enfants de grande section sont concernés, les petits et les moyens faisant la sieste.



## EXEMPLES DE T.A.P. AYANT EU LIEU AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE :

CE2-CE1 et CM2-CM1 1<sup>er</sup> cycle (*de la rentrée aux vacances de la Toussaint*): alternance d'une semaine sur l'autre entre initiation au foot et initiation au basket.

2<sup>ème</sup> cycle (*de la Toussaint à Noël*): « *Bouge ton corps* ». Initiation en alternance à la zumba, à la danse country et à la danse africaine. Madame Hémerly, maman bénévole, est venue 4 vendredis initier les enfants à la danse africaine.

CP: 1<sup>er</sup> cycle: découverte des jeux collectifs, sur l'aire « *multijeu* » quand il faisait beau et à la MEL dans le cas inverse où les enfants faisaient un parcours de psychomotricité. 2<sup>ème</sup> cycle: Découverte de la culture bretonne (*pays de Bretagne, gastronomie, jeux...*) avec l'intervention bénévole de Klervi Rivière.

Maternelle grande section: 1<sup>er</sup> cycle: éveil musical, avec découverte des rythmes, des sons, des instruments de musique (*percussion essentiellement*). 2<sup>ème</sup> cycle: 2 groupes ont été constitués sur la thématique du conte. Le premier groupe avec Mikael était plus axé sur la création du conte et de ses personnages, le second, avec Tony, était plus sur l'écoute avec un moment de « *temps calme* » pour le repos des enfants qui le souhaitaient.

## QUEL BILAN TIRER APRÈS UN TRIMESTRE DE MISE EN ŒUVRE ?

Il faut tout d'abord rappeler que l'organisation des T.A.P. a été imposée aux municipalités qui n'ont eu le choix, pour leur application, qu'entre la rentrée 2013 et celle de 2014, tout en maintenant leur obligation d'accueillir les enfants gratuitement de 9h à 16h30. Dans une démarche volontaire d'investissement dans l'avenir de nos enfants, la commune de Pleuven fait de son mieux pour optimiser les ressources en personnel d'animation pour l'organisation des T.A.P., en essayant

de concilier les disponibilités des intervenants avec l'intérêt des enfants. La grande qualité des T.A.P n'est contestée ni par les parents d'élèves, ni par les enseignants. Cependant, en phase de démarrage d'une nouvelle organisation, il est inévitable qu'aient été formulées des demandes d'amélioration pour l'avenir. Ces remarques ont été exprimées par des parents d'élèves au cours d'une première réunion en fin de trimestre :

- Faut-il faire faire aux enfants une activité unique, 4 jours par semaine, pendant un cycle de 7 semaines, ou faut-il alterner d'un jour sur l'autre, les activités qui demandent de l'énergie comme l'initiation aux sports collectifs, et les activités plus calmes, artistiques et/ou culturelles ?
- A quel moment de la journée est-il préférable, dans l'intérêt de l'enfant, de positionner ces activités ?

Côté enseignants, la problématique exprimée a été l'adaptation de leurs propres activités pédagogiques durant leurs heures d'enseignement au contenu des T.A.P. afin qu'il n'y ait pas redondance d'activités trop proches, voire identiques, ce qui suppose une bonne concertation, et suffisamment à temps, entre enseignants et animateurs.



# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

**Parcours sportifs et culturels à l'école : s'ouvrir au monde, découvrir, expérimenter, pratiquer, créer, développer sa curiosité...**



C'est dans cet esprit que nous proposons aux élèves des parcours sportifs et culturels tout au long de leur scolarité. Les activités, liées aux enseignements, sont déclinées quotidiennement en classe et peuvent aussi faire l'objet de projets hors de la classe\*.

A côté de la pratique régulière de l'EPS\*\*, environ 2 h de sport par semaine en élémentaire, des temps forts plus spécifiques sont mis en place. Petit tour d'horizon de ce qui s'est passé ou se passera en 2013 - 2014.

## S'ENGAGER

- en Grande Section, CP et CE1, les élèves se rendent à la piscine pour être à l'aise dans l'eau et apprendre à nager.
- en CE – CM, c'est le cross qui marque le début de chaque année scolaire. Produire un effort long et exigeant, s'entraîner et progresser pour se dépasser. Le cycle d'endurance s'achève avec la participation des élèves au cross de la solidarité sur les Dunes de Moustierlin et à celui du collège.



« Environ 2 h de sport par semaine en élémentaire »

## DÉCOUVRIR

- Afin d'essayer une activité nouvelle pas forcément accessible à tous, les élèves de CM1 participent à des séances d'équitation à poneys qui leur permettent d'appréhender de nouvelles situations et notamment apprendre à diriger une monture, s'obliger à se dépasser et surmonter ses craintes.
- c'est aussi la classe voile qui se déroule pour les CM2 au mois de juin et qui permet aux élèves de découvrir les activités nautiques et de naviguer sur des catamarans et un voilier.



## EXPLORER

- chaque printemps, les élèves de CP, CE1 et CM2 retrouvent plusieurs centaines d'enfants d'autres écoles, à Quimper pour une journée placée sous le signe de la course d'orientation et du Land Art. Après s'être essayés à l'orientation autour de l'école, c'est le Bois de Keradenec que les enfants explorent.
- cette année, les élèves découvrent le rugby, à Concarneau avec leurs correspondants pour certains, à l'école avec un éducateur départemental pour les autres.
- en 2013, tous les élèves ont aussi été conviés à des ateliers et à des matchs autour du foot lors de l'opération « *le foot des Princesses* » proposés par le district de foot.

## PRATIQUER

- c'est aussi la session vélo des CP qui mêle maîtrise de son « *engin roulant* » et éducation à la prévention routière
- Et depuis septembre, les élèves apprécient le terrain multisports installé cet été dans la cour. Dans le prochain numéro, nous vous présentons les actions culturelles.

*\* les activités sont financées par l'Association de Parents d'Elèves et la Mairie. Merci à eux.*

*\*\* EPS : Education Physique et Sportive*

*L'équipe enseignante*

«Après s'être essayés à l'orientation autour de l'école, c'est le Bois de Keradenec que les enfants explorent.»

# LA MAISON DES ENFANTS ET DES LOISIRS DE PLEUVEN

Mercredi 27 novembre, les enfants de la Maison des Enfants et des Loisirs de Pleuven accompagnés de Tony (*directeur*), Yveline (*directrice adjointe*) et Mikael (*animateur*) se sont rendus au château de Trévarez à Saint-Goazec. Au programme, ils ont pu admirer le parc du château avec ses illuminations et décorations en tout genre. Ils sont rentrés dans le château où ils ont découvert une exposition sur son histoire et son époque, et enfin, ils ont pu admirer les créations artistiques du château sur le thème de «*Noël à l'envers*». Là, il s'agissait d'un habitant imaginaire du château, Léon Zéravert, qui a interprété des contes classiques à sa manière. On y retrouvait ainsi «*La moche et la bête*», «*Les 7 Blanche Neige et le Nain*» ou encore «*Les Play-Morbides*». En fin de journée, les enfants se sont retrouvés autour d'un bon goûter et sont repartis de ce lieu avec la magie de Noël dans les yeux.



Les enfants à Trévarez, avec Yveline et Mikael.

## PROJET «VOLUME» À L'ÉCOLE MATERNELLE

**Le projet commun aux 3 classes de l'école maternelle est « le volume ».**

Ce thème, basé sur le développement durable, est intégré au projet d'école 2010/2015.

Les objectifs de ce projet sont :

- apprendre à récupérer et utiliser des matériaux de récupération (*collecte organisée entièrement par les élèves*),
- inciter les élèves à penser par eux-mêmes,
- mettre les élèves en situation de liberté pour créer,
- développer l'imagination des élèves,
- mettre l'élève dans une situation de réussite,
- prendre part à la réalisation collective d'une exposition de fin d'année.

(L'équipe enseignante de l'école maternelle)



Création des branches d'arbre



Création du tronc de l'arbre grandeur nature



Création d'une fresque sur le thème de la forêt en automne en petite section



La «bête» en grillage et bandes de plâtre des petits.



Les grands en APC



Les étoiles des petits moyens.



Les sapins de Noël des petits moyens



Réalisation de masques en grande section

# LA CAVE DE KERLEVOT

**Ouverture début janvier de la Cave de Kerlevot, gérée par Youenn Varène et Sylvie Maumissard**

Youenn et Sylvie se sont installés dans les locaux autrefois occupés par « *Bretagne Piscines Sud* », en bordure de la RD45, à côté des établissements Le DU (*accès au parking par l'arrière du magasin*). Ils proposeront des vins de toutes régions de France et pour toutes les bourses, particuliers et professionnels. Ils ont eux-mêmes sélectionné leurs vigneron qu'ils ont, pour la plupart, rencontrés et qui leur ont fait goûter leurs vins. L'objectif est de travailler au maximum en direct avec les producteurs, bio pour une grande partie d'entre eux. Ils auront également un grand choix de whiskies et une large gamme d'épicerie fine avec des articles comme des confitures, des chocolats, du thé, du sucré-salé, produits italiens et plein d'autres surprises toujours sélectionnées par leurs soins. Seront également proposés des paniers garnis déjà composés ou à composer soi-même.

Ils ont tous les deux suivi une formation pour devenir caviste. Youenn et Sylvie sont issus de milieux professionnels tout à fait différents, aménagement paysager pour Youenn et société de tourisme d'affaires en Italie pour Sylvie.

La date d'ouverture est prévue pour le 2 janvier. Le magasin sera ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h15.



«Ils proposeront des vins de toutes régions de France»



## UN NOUVEAU GARAGE « TOUTES MARQUES » À PLEUVEN : CLASSIC AUTO AD

**Ouvert depuis juillet 2013, et affilié au grand groupe européen, AD (Auto distribution) le garage « Classic Auto » est géré par David Le Bihan et son père Michel, pleuvennois depuis 1986 et habitant juste à côté, au Hameau de Bellevue.**



«Ils se sont installés dans la zone artisanale de Bellevue»

Ils se sont installés dans la zone artisanale de Bellevue, derrière l'atelier technique municipal, en louant l'atelier qui avait été occupé un moment par l'entreprise ACE-ATS (*dont le PleuvenMag N°7 de juillet 2012 avait signalé l'ouverture*) et les bureaux où se trouvait autrefois A2L décoration. Le garage emploie pour l'instant un salarié en plus des dirigeants. Le garage est aussi installateur de pneus en lien avec le site internet « *Allo pneus* » : des clients ayant acheté leurs pneus sur ce site se les font monter par Classic Auto et il n'est pas rare qu'ils deviennent ensuite clients pour d'autres réparations.

AD est le fournisseur unique des pièces nécessaires à la réparation. A partir de janvier 2014, il sera possible de venir acheter les pièces et produits d'entretien pour sa voiture, les locaux de négoce étant en cours d'aménagement. On pourra également y attendre sa voiture au chaud, un petit coin salon étant aménagé pour prendre une boisson chaude et disposer du wi-fi gratuit.

Le planning de rendez-vous pour entretien et réparation est déjà bien garni mais vous obtiendrez un rendez-vous assez rapidement et autre avantage, si vous devez laisser votre véhicule, Michel Le Bihan pourra vous raccompagner chez vous. N'hésitez pas à leur rendre visite.

### COORDONNÉES :

Classic Auto, Zone artisanale de Bellevue,  
Téléphone : **02 98 54 60 14**  
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13h30 à 18h30 et le samedi matin.

## Témoignages d'étudiants aidés par le CCAS : retour d'expérience sur leur stage

### ETIENNE FOURNIER A EFFECTUÉ SON STAGE À TECHNIP EN NORVÈGE :

Après 3 années sous le soleil, à l'institut des Sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var (ISITV), j'ai décidé de revenir au pays et de continuer mes études à l'école nationale supérieure des techniques avancées à Brest (ENSTA Bretagne). J'ai intégré le mastère spécialisé d'architecture navale et offshore en Septembre 2012 afin d'en apprendre plus sur le métier d'architecte navale. Après 6 mois de cours à Brest, j'effectue un stage de 5 mois à Oslo en Norvège pour valider ce Mastère.

L'entreprise qui m'accueille, Technip Norge, me forme en tant qu'ingénieur projet. J'apprends beaucoup sur le terrain, tout en étant intégré dans une équipe de 10 personnes qui travaillent sur les divers points du projet. Pour ma part, je suis en charge du design des pipelines qui iront sous l'eau, du puits de pétrole ou de gaz, jusqu'à la plate-forme qui flotte au-dessus. C'est un univers totalement nouveau pour moi, multi-culturel et très accueillant.

L'entreprise est présente dans le monde entier, avec environ 38000 employés répartis sur le globe. Elle travaille pour les géants du secteur pétrolier, en développant les outils nécessaires pour extraire le pétrole ou le gaz et en les leur vendant clés en mains.

Je m'enrichis beaucoup professionnellement, mais je profite aussi beaucoup du temps qu'il me reste pour visiter et découvrir le pays, comme les îles Lofotens situées au-dessus du cercle polaire arctique. Il fait très chaud en été, contrairement à ce qu'on pourrait croire, et les journées sont si longues qu'on a le temps de tout faire, comme se baigner dans le fjord ou faire de la voile.

A la fin de mon stage, Technip Norge m'a proposé un contrat à Oslo, mais j'ai eu un peu peur de l'hiver Norvégien.

J'ai obtenu mon Mastère en septembre 2013, et depuis je travaille pour une filiale de la même entreprise Technip à Nîmes .

Merci beaucoup au CCAS et à la commune de PLEUVEN pour leur soutien financier. Cela m'a beaucoup aidé pour m'installer au début et mener à bien mon stage.



Étienne aux îles Lofoten.

### STAGE DE HIP HOP DE MARINE NOTTRETLET AUDIN À NEW YORK

J'ai 21 ans et je suis actuellement étudiante en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) en Île-de-France et en parallèle, dans un Centre de Formation de Danse (Jazz, Contemporain, Classique et Hip Hop). Ma passion est la danse sous toutes ses formes avec tout de même un énorme coup de cœur pour la danse Hip Hop. Je suis partie il y a deux ans aux États Unis à New York City dans le cadre d'une formation de danse Hip Hop professionnalisant sur Nantes « *la Misfits academy* » encadrée par Charlie Luccini. Cette formation est basée sur l'apprentissage par l'expérience, nous nous devons alors d'aller voir d'où venait la culture Hip Hop. [Le séjour faisait alors déjà plus ou moins partie du cursus, mais en dehors de cela nous avions déjà tous cette soif d'aller voir un jour, une fois.. les terres, la mentalité et les origines de la culture Hip Hop.] Nous nous sommes donc réunis pour organiser ce voyage (passeports, réservations des billets, du logement, transports, des activités) supervisé par notre coach qui par ses contacts nous a guidé vers de « *bons plans* ».

Nous avons alors cherché des fonds pour subventionner ce projet auprès de sponsors dans nos villes respectives, au nombre de dix. Nous avons tous réussi à passer une semaine à New York City en auberges de jeunesse. Sur place, nous avons

ensuite visité ses différents quartiers avec les transports en commun, mais aussi et surtout, nous sommes allés à la recherche de la culture Hip Hop au travers de conférences, de stages privés, de cours, de spectacles, de concerts, de rencontres.. sans parler encore de danse ! Cela m'a ouvert l'esprit et le cœur aux autres cultures tout en me rendant compte des nombreuses différences qu'il peut y avoir et de la richesse de cette variété. Cela m'a fait découvrir un nouveau mode de pensée avec une mentalité, un esprit, une logique si inhabituelles, que j'y ai réfléchi, et cela m'a permis de me trouver personnellement. Au niveau de la danse, il y a la partie technique où, même si je le savais déjà, je me suis réellement rendue compte des différences avec la France. Sans rentrer dans les détails, les New Yorkais sont plus « *fous* », plus osés et plus extravagants que nous, mais je retiendrai surtout qu'ils sont plus audacieux, qu'ils prennent plus de risques, ne se limitent pas aux normes et ne tiennent pas compte des jugements extérieurs. Leur danse est alors toute suite plus attractive, impressionnante, forte, émotive, ils vivent en réalité juste leur passion. Ce séjour m'a alors ouvert les yeux au sein de la culture Hip Hop et m'a confortée dans ma passion, au point d'être sûre de vouloir en faire ma profession. Ce fut un séjour si riche que je ne réalise pas encore toutes les conséquences qu'il a pu avoir sur moi et le

bond en avant qu'il m'a fait faire. J'ai appris à vivre passionnément !

Je suis reconnaissante envers la commune de Pleuven de m'avoir aidée à financer mon stage à New York. Je ne vis plus aujourd'hui chez ma mère, route de Kerguidal, mais je suis heureuse de revenir à Pleuven de temps à autre et ne souhaite que deux choses : faire partager mon expérience et ma passion de la danse, et donner l'envie à d'autres jeunes d'aller vivre la leur.



Photo prise à Brooklyn avec Manhattan de l'autre côté de la rive.

# PORTRAIT DE BENJAMIN LECUP

**Âgé de 15 ans et demi, et aujourd'hui en classe de seconde au Likès, Benjamin Lecup\* est porte-drapeau de la Résistance pour l'année 2013-2014.**

En tant qu'élève au collège St Joseph, à Fouesnant, Benjamin, passionné d'histoire, a participé au concours de la Résistance et de la Déportation, organisé par le Conseil national de la Résistance, et a remporté le premier prix départemental. Il a même remporté plusieurs premiers prix, en individuel d'une part et avec un camarade pour un mémoire dont le thème était « *Communiquer pour résister* ». Le troisième concours qu'il a remporté consistait en un devoir individuel sur table de 3 heures, sur le thème de la communication. La documentation dont il a disposé venait du CDI de son collège, d'internet, et d'un livret fourni par le Conseil de la Résistance. Ces concours sont ouverts à tous les élèves de France, soit dans le cadre de leur collège, soit dans celui de leur lycée. Benjamin a porté ou portera le drapeau de la Résistance en tant que représentant du collège St Joseph, pour les commémorations du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre et pour d'autres cérémonies.

\* Benjamin est le fils de M. et Mme Lecup, pharmaciens de Pleuven.



*Benjamin Lecup, porte-drapeau de la Résistance lors de la cérémonie, en octobre 2013, à l'aéroport de Quimper qui porte désormais le nom de Maurice Bon, pilote de chasse quimpérois qui s'illustra au sein de l'escadrille Normandie-Nièmen mais qui fut abattu à l'âge de 23 ans en Russie.*

## LES D.D.E.N. AU GROUPE SCOLAIRE RENÉ TRESSARD

**Être D.D.EN. au groupe scolaire René Tressard, en quoi cela consiste-t-il ?**

**L'école publique de Pleuven peut s'enorgueillir d'avoir deux D.D.E.N. (Délégués départementaux de l'Éducation Nationale) à siéger au Conseil d'École : Monique Capp et Louis Bourhis. De fait, toutes les écoles publiques n'ont en pas : il n'y a qu'une demi-douzaine de D.D.EN pour le Pays Fouesnantais.**

Désignés par la Direction Académique des services de l'E.N, ces délégués sont avant tout des amis, défenseurs et bénévoles, de l'école publique laïque, qui ont manifesté leur souhait, et prouvé leur motivation, par la constitution d'un dossier. Ils se trouvent que Monique et Louis ont fait toute leur carrière au sein de l'enseignement public, mais cela n'est pas une obligation pour être D.D.E.N. En effet, Monique a été durant 25 ans enseignante au groupe scolaire René Tressard : 5 ans en CP et 20 ans en CE2. Louis a débuté sa carrière comme instituteur, puis il a poursuivi comme professeur des collèges et a fini son parcours dans l'Éducation Nationale comme « *principal* » de collège. Ils sont désignés pour une période de 4 ans. Très attachée à l'école de Pleuven, Monique en est à son 4<sup>ème</sup> mandat et Louis, tout aussi motivé, en est à son second.

En quoi consiste leur rôle ? Leur mission principale est de veiller aux bonnes conditions

de vie de l'enfant à l'école. Les domaines qui les concernent tout particulièrement sont : la sécurité dans et autour de l'école, le chauffage, l'éclairage, le mobilier scolaire, le matériel d'enseignement, l'équipement sportif et ludique, l'hygiène, la restauration scolaire... Par contre, ils ne doivent porter aucune appréciation sur les méthodes pédagogiques et sur l'organisation de l'école. Outre les réunions entre D.D.E.N. du secteur, ils participent au Conseil d'École, qui doit se tenir au moins une fois par trimestre.

À l'échelon national, les D.D.E.N. soutiennent la loi pour la refondation de l'école de la République et réclament leur participation à l'élaboration et au suivi des T.A.P. (*Temps d'activités pédagogiques*). Ils sont bien naturellement pour la gratuité de ces activités pour les familles (*ce qui est le cas à Pleuven, mais pas dans toutes les communes*).



*Louis Bourhis et Monique Capp.*

# RENÉ CHRISTIEN : UNE FIGURE DE PLEUVEN !

**Avec sa vareuse d'un bleu vif, René Christien ne manque jamais de participer à la pressée de cidre lors du dernier « jeudi du parc » de la saison estivale. Depuis 16 ans à la retraite, qu'il a prise à l'âge de 60 ans, il a donné plus d'une fois un coup de main bénévole à la commune, essentiellement pour des travaux de menuiserie et de maçonnerie, domaines où il a acquis une grande expérience, en compagnie de son ami André Nader.**

Il est né à Pleuven, et a fréquenté l'école élémentaire du bourg. De père charron, René un temps a travaillé avec son père, puis à la scierie de Toulambic. Saisonnier à Beg Meil à l'hôtel des Dunes, il partait ensuite à Pitiviers dans le Loiret faire le ramassage des betteraves. Il a également été coffreur chez le constructeur de maisons Poriel pendant quelques années, avant d'être employé pendant plus de 20 ans par la commune de Pleuven. Pendant un an, ce fut tout d'abord sous la mandature de Lucien Capp puis ce fut sous celle de Corentin Renot que la commune de Pleuven a été son employeur. Avant d'être employé communal, il avait participé avec son ami André Nader, à la réalisation de la charpente du « Mille club ».



## YVES CLORENNEC

**Yves Clorennec, dans sa 98<sup>e</sup> année, est le doyen de la commune**

**Il est né en 1916 à la ferme de Roscoler et y a toujours vécu, hormis durant les années de la seconde guerre mondiale. 4<sup>ème</sup> d'une famille de 8 enfants, qui comptait autant de filles que de garçons, il est allé à l'école communale de Pleuven, puis au Lykès, à une époque, les années 1930, où l'on allait à Quimper en voiture à cheval. A la maison on parlait breton, comme dans toutes les familles à cette époque-là, et c'est l'école de la République qui lui a appris le français.**



Père de Jean, qui était jusqu'à il y a deux ans, le pharmacien du bourg, et grand-père de Briec qui a repris la boucherie-charcuterie de Pleuven avec sa femme Graziella, tout en étant éleveurs, Yves est un homme heureux d'être entouré de sa famille et de vivre là où il est né. Après la guerre, il a épousé Joséphine, qui venait d'une ferme du secteur de Troyalac'h à St Evargec, et qui est toujours à ses côtés. Yves a repris la ferme de ses parents. Avec Joséphine, ils ont eu une trentaine de vaches laitières qu'il fallait traire à la main avant l'arrivée de l'électricité et un petit élevage de porcs. Ils se levaient tôt, « *pas à 8 heures comme aujourd'hui !* » dit-il. Ils cultivaient également du maïs destiné à l'ensilage pour les vaches et des pommes de terre. Leurs deux enfants n'ont pas repris l'exploitation et lorsqu'Yves a pris sa retraite d'agriculteur, il a fait boiser une grande partie des terres qui seraient désormais inexploitées. C'est donc avec un grand plaisir qu'il a vu son petit-fils Briec déboiser à son tour une partie de

la propriété pour exercer son activité d'éleveur. Mais dans une aussi longue vie, il y a forcément des moments moins agréables. Les plus mauvais, ce sont évidemment les années de la seconde guerre mondiale. Bien que réformé à cause de ses deux jambes qu'il s'était cassées, il a tout de même été déclaré bon pour le service. Fait prisonnier en Belgique, il garde un souvenir épouvantable d'une marche à pied de 8 jours, en dormant la nuit sur le bas-côté de la route, pour rejoindre l'Allemagne depuis la Belgique. Là-bas, il a été prisonnier cinq ans jour pour jour ! Un autre de ses mauvais souvenirs, ce sont ses ulcères au duodénum qui le faisaient se rouler par terre de douleur. Les médecins prétendaient que c'était parce qu'il était trop nerveux, trop coléreux !

La phrase que répète souvent Yves lorsqu'on le fait parler de sa vie: « *Ah, on a vu du changement !* » On le comprend aisément !

# ANNA LE LORCH ET MARIE-THÉRÈSE NÉDELEC

**Anna Le Lorch et Marie-Thérèse Nédelec racontent à PleuvenMag leurs souvenirs de cantinières à l'école publique**

Mme Anna Le Lorch a fait la cuisine de 1957 à 1973 sur le feu de bois et sans eau courante ! Elle allait elle-même chercher de l'eau au puits de Kergatic avec des seaux. Les menus étaient hebdomadaires, c'est-à-dire qu'ils revenaient à l'identique toutes les semaines. Après la soupe quotidienne, le lundi, c'était ragoût de bœuf, le mardi, semoule plus pain et confiture, le mercredi, jardinière de légumes, le vendredi, riz au lait, et le samedi, elle ne se souvient plus. Mme Le Lorch allait acheter elle-même sa viande chez le boucher. Elle épluchait elle-même tous les légumes ! Pour le lundi, elle commençait l'épluchage le dimanche soir ! Après quelques années de cuisine dans la cheminée, le maire, M. Diraison a investi dans un premier réchaud à gaz, puis un second est arrivé et ensuite une éplucheuse. L'eau courante est arrivée dans les années 60. La cantine avant 1973 était gérée par les enseignants. A tour de rôle, ils effectuaient chaque semaine leur service de surveillance, tandis qu'un élève était chef de table. Mme Le Lorch apportait la soupe sur les tables, de 14 ou 15 élèves, mais c'est ensuite le chef de table qui allait chercher le plat principal et servait ses camarades. Les enfants l'appelaient affectueusement « *Nana* ».

Mme Marie-Thérèse Nédelec a été cuisinière de 1973 à 1996, date à laquelle elle a pris sa retraite. La première année, elle a été aide-cuisinière sous l'assistance d'Anna Le Lorch. Il y avait environ 150 enfants à servir à table. C'est Mme Lousouarn qui faisait les menus, qui revenaient tous les 15 jours. Par la suite, elle a obtenu une augmentation de 15% pour s'occuper des commandes, mais c'était vraiment une charge supplémentaire. On achetait pas mal de surgelés : le poisson pané, les steaks hachés, la langue de bœuf, les glaces. Le menu que les enfants préféraient était poulet - frites - glace. Avant de travailler à la cuisine de Pleuven elle avait été 6 ans serveuse au restaurant de Gouesnac'h, puis avait été femme de ménage le soir à l'école. Elle garde un très bon souvenir de ses années à la cuisine de l'école de Pleuven.

« Elle épluchait elle-même tous les légumes ! Pour le lundi, elle commençait l'épluchage le dimanche soir ! »



Anna Le Lorch



Marie-Thérèse Nédelec

### Vœux de la municipalité et départ en retraite de Mme Le Lorch

(Ouest-France  
du 10 janvier 1984)

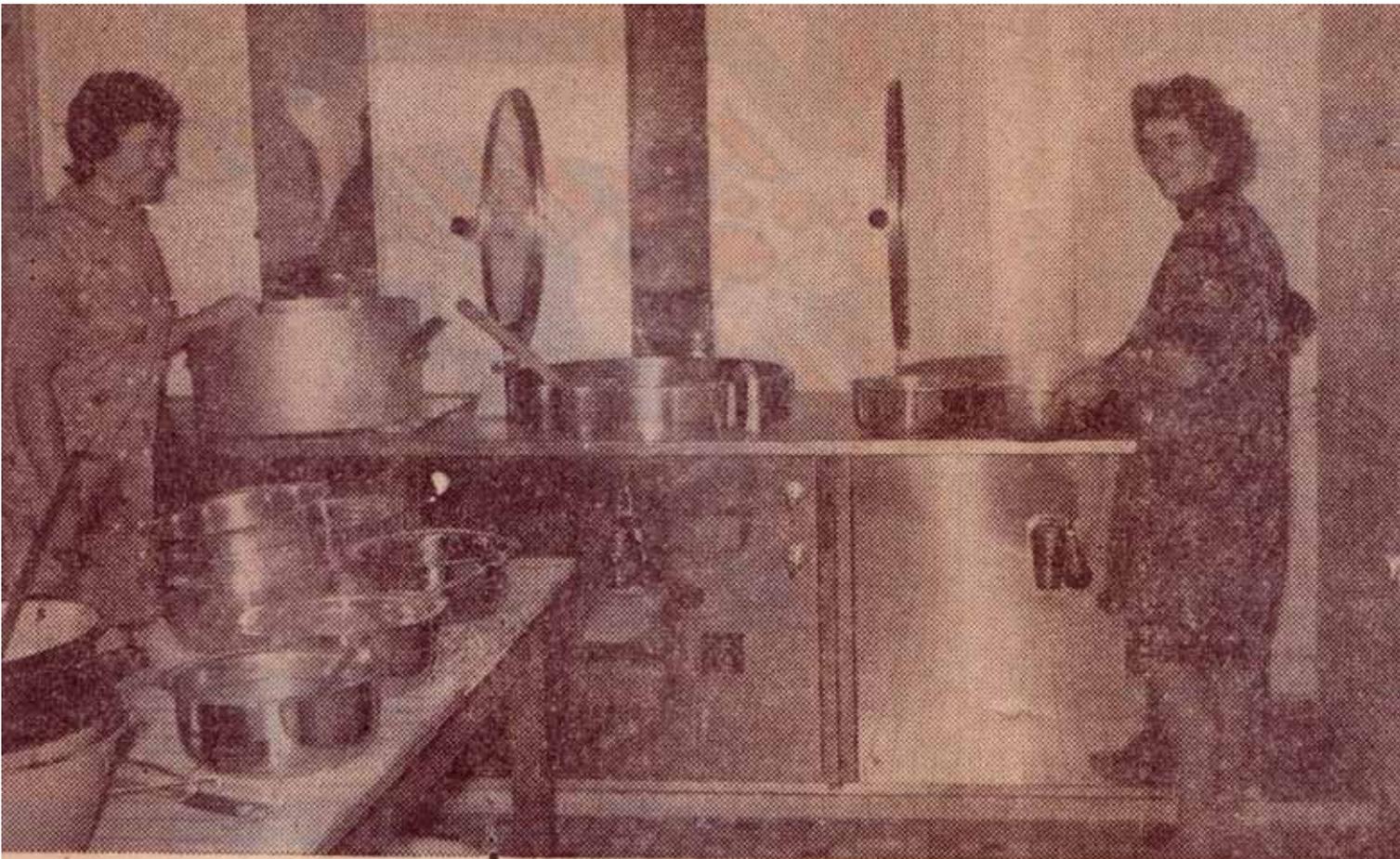
« Il fallait aller  
puiser l'eau  
à la ferme  
de Kergatic »

« Vendredi 6 janvier, le maire de Pleuven avait réuni à la salle des associations, les 13 employés municipaux, les 4 membres du Bureau d'Aide sociale, le percepteur, le commissaire-enquêteur et les 18 conseillers municipaux. En tout, une soixantaine de personnes, puisque les conjoints étaient également invités à partager le buffet très copieux. Après avoir présenté ses vœux pour l'année 1984, le maire devait remettre un cadeau à Mme Le Lorch pour son départ à la retraite.

En 1957, elle vit le début de la cantine scolaire qui comptait alors un effectif de 102 rationnaires, effectif qui passa très vite à 131. C'était alors ce que l'on pourrait appeler une époque héroïque. La cuisson se faisait au feu de bois, il fallait aller puiser l'eau à la ferme de Kergatic, car l'eau courante n'existait pas. C'est dire qu'il fallait faire preuve de beaucoup de dévouement

pour s'occuper de tout ce petit monde. En 1973, la cantine est municipalisée et devient restaurant scolaire. Deux classes dites « mobiles » sont acquises pour recevoir les enfants et une cuisine est construite en bout de préau.

En 1974, Mme Le Lorch remplace sa fille comme femme de service à l'école maternelle, créée en 1962 et installée dans l'ancien café Jacq, là où se trouve l'actuelle mairie. Le temps des travaux sur la mairie et l'école, c'est au domicile même de Mme Le Lorch que s'installe l'école maternelle. Ce provisoire durera 3 ans. Fatiguée, elle aura un congé de maladie en avril 1981 et prend définitivement sa retraite il y a quelques mois. Mme Le Lorch a donc passé toute sa vie au service des enfants qu'elle aime beaucoup. Sa tâche a été d'autant facilitée que les enfants ont toujours eu pour elle beaucoup d'affection. »



PLEUVEN. — Une cuisine moderne facilite le travail de Mmes Le Loch et Nédélec.

# TÉMOIGNAGES DU CRASH

CRASH DU C-47 AMÉRICAIN À PLEUVEN LE 11 AOÛT 1943 :  
TÉMOIGNAGES D'ENFANTS À L'ÉPOQUE DES FAITS, IL Y A 70 ANS

**Ils ont aujourd'hui autour de 80 ans et ont gardé un souvenir marquant du crash du C47 américain le 10 août 1943, abattu par deux chasseurs allemands, des Messerschmitt, qui s'est écrasé pas loin de la route de St Thomas. PleuvenMag a recueilli les souvenirs de quelques uns d'entre eux. Chacun d'eux a été marqué par un détail particulier, mais aucun ne prétend détenir la stricte vérité sur ce qui s'est passé. Ce qui est certain, c'est que le C47 n'aurait jamais dû survoler le sud Finistère. Cecil Bell, mécanicien à bord de cet avion et seul rescapé a écrit ses mémoires qui ont été traduites plusieurs fois et sont parues dans la revue Foen Izella. Elles figurent également sur le site internet de Pleuven et ont fait récemment l'objet d'un document imprimé que vous pouvez vous procurer en mairie.**

## ALAIN JAN

J'avais 12 ans en 1943. J'habitais Joalis, à Bénodet, et j'allais ce jour-là à pied jusqu'au bourg de Pleuven pour y faire quelques courses. Totalement effaré d'entendre un avion dans ce secteur, je n'ai vu le C47 américain qu'au moment où il était déjà très bas. De la fumée s'échappait de celui-ci. Mais je n'ai pas vu les chasseurs allemands qui étaient déjà repartis, après avoir tiré sur l'avion. Je me souviens que la cime des arbres a été rasée par l'avion en tombant. L'une de ses ailes a touché le gros chêne en bordure de route de St Thomas et cela a fait pivoter l'avion. M. Lozac'h allait mettre les chevaux au champ et a été protégé par le chêne. M. Lannurien qui était dans le hangar en bordure de route, là où était la scierie, n'avait rien entendu à cause du bruit des machines. Je leur ai dit ce que j'avais vu et avec les ouvriers, on a couru voir l'avion en flammes. Le rescapé, Cecil Bell faisait des gestes pour éloigner les curieux, parce qu'il craignait une explosion. Il a disparu très rapidement. Des allemands sont arrivés à moto, je ne sais pas d'où, mais je me souviens qu'ils ont tiré de la carcasse de l'avion un canot de sauvetage, au cas où l'avion serait tombé à l'eau. Dedans, il y avait plein de cigarettes et de chewing-gums mais ils ne nous en ont pas donnés ! J'avais ramassé un morceau de l'avion, que j'ai donné par la suite à mes enfants, et qui a été finalement remis au fils de Cecil Bell lors de l'inauguration de la stèle en 1992. A l'enterrement des 4 morts américains de l'équipage, il y avait un monde fou. Le curé, le père Tanneau, a jugé qu'ils n'avaient pas droit à une cérémonie religieuse, mais ils les a bénis. Des allemands étaient présents à l'enterrement. Ils avaient l'air très méchants, ils voyaient bien qu'on avait de la sympathie pour les américains !

## RENÉ LEGRAND

*« J'avais 8 ans à l'époque. Cet après-midi-là, il faisait beau et je ramassais avec mon ami André Nader des noisettes qui étaient déjà à terre. On était dans le champ en face du cimetière actuel, qui à l'époque était un jardin. On l'appelait ce terrain « le parc de la paroisse ». On a vu l'avion, d'une couleur très sombre,*

marron ou kaki, qui arrivait de l'ouest, en venant plus ou moins de Bénodet. Yves Rivière qui était à la pêche avec Jean Guerrot dans l'un des étangs de Cheffontaines nous a dit qu'ils l'avaient vu. Deux chasseurs allemands qui brillaient dans le soleil lui tournaient autour. On a entendu des rafales de tirs, et on a vu de la fumée noire qui s'échappait de l'avion qui allait vers le Prajou. Il est passé au-dessus de Kérorgan, et tout en perdant de la hauteur, il a changé de direction vers le sud. Avec les « grandes filles » comme on les appelait, Jeanne et Aline, qui avaient quelques années de plus que nous et qui étaient chargées de nous garder, on est allés à toute vitesse vers l'endroit où l'avion avait dû tomber. Quand on est arrivé, l'avion était en flammes. Le maire de l'époque, M. Chalony jettait des pelletées de terre sur les flammes qui couvaient dans le champ. Des soldats allemands sont arrivés avec leurs lourdes bicyclettes, venant de Bréhoulou. Ils avaient l'air de bien rigoler. Ils nous ont offerts des bonbons, ce que j'avais commencé par refuser. Je me souviens qu'à ma mère, avec qui je parlais breton, j'ai dit que ça devait être des anglais, pour ne pas me faire gronder. »

## MARIE-THÉRÈSE ET ROGER CARADEC

Marie-Thérèse avait 11 ans en août 1943, et son frère Roger, 13. Ils habitaient avec leurs parents route de St Thomas, dans une ferme très proche du lieu où l'avion est tombé. Marie-Thérèse devait garder la chambre, car légèrement malade, tandis que Roger travaillait au champ avec son père. Il menait le cheval, et il croit se souvenir qu'ils étaient en train de biner des betteraves. Ils ont vu l'avion arriver du Nord-Est et ont eu peur qu'il ne tombe sur la maison. L'avion a raboté un grand châtaigner, puis s'est brisé une aile sur un grand chêne du talus dont il a coupé la cime. Ces arbres n'existent plus aujourd'hui et le talus était très haut. On voyait la mer à l'époque depuis St Thomas. Il n'y avait pas non plus toutes ces maisons au bord de la route. Quand l'avion s'est écrasé, il y a eu une grande fumée. Le père de Roger a détaché le cheval qui s'est enfui, effrayé. Il y avait aussi Joseph Lozac'h qui travaillait avec deux chevaux qui eux aussi ont détalé. Roger s'est abrité sous un

pommier. Les enfants Caradec ont vu l'américain rescapé sortir par la queue de l'appareil. Deux jeunes filles, Mimi Riou, et Jeannette, ont rejoint Roger sous le pommier avec l'américain. Par la suite, celui-ci a été emmené vers Creach Queta. Dans les jours qui ont suivi, le maire M. Chalony et son adjoint M. Renot, sont venus trouver le père Caradec pour lui recommander d'être très prudent, les Allemands auraient pu venir l'arrêter en représailles. Mais personne n'est venu. Dans les jours suivants, quand les Caradec menaient leurs vaches au champ, ils ont été étonnés du nombre de vélos qui se trouvaient dans le coin ; c'était tous les curieux qui venaient voir ce qui restait des débris de l'avion. Ce qui a le plus marqué les enfants Caradec, c'est d'avoir vu quatre cadavres carbonisés. Roger ajoute que tous les 11 août, il se sent en deuil.

## VICTOR LAGADEC

J'avais 7 ans et j'étais le 8<sup>ème</sup> des 10 enfants de la famille. Nous habitons à Carn Menez Guillou sur Fouesnant. Ce qui m'a le plus marqué c'est le bruit infernal des avions ; ça faisait clac clac clac. Avec mon père et quelques uns de mes frères, on a couru vers St Thomas, à travers champ. L'avion était en feu, et je me souviens avoir vu un corps carbonisé à côté de l'avion. M. Lozac'h travaillait au champ avec ses chevaux et ils ont été tellement effrayés qu'ils se sont enfui en passant par dessus la haie en cassant leur harnais ! Les Allemands sont arrivés, et ils ont dit « *Raus, raus* ». Deux ou trois jours après on est retourné sur le lieu de l'accident et on a ramassé un morceau de carlingue. Par la suite, les Allemands sont passés dans les familles voir si on avait hébergé un américain.



Le C47 américain abattu à Pleuven.

# LES AVIONS DE LA BATAILLE

## L'ARRIVÉE DU C47, VERSION MILITAIRE DU DC3

Jusqu'en 1940, entre 400 et 500 DC3 civils étaient sortis des chaînes de Santa Monica. L'armée américaine qui souhaitait acquérir des DC3 demanda à Douglas des modifications : renforcement du plancher cabine et du fuselage arrière avec installation d'une grande porte cargo, des moteurs plus puissants et la possibilité d'emporter des containers cargo externe. L'usine de Santa Monica étant très chargée avec la production des A20, il a été décidé de fabriquer les C47 dans une nouvelle usine Douglas à Long Beach. Les moteurs prévus pour la version initiale étaient des Pratt & Whitney R-1830-92 en étoile au lieu des Wright Cyclones qui équipaient les DC3 civils. 953 C47 ont été produits à Long Beach avant que le C47A ne le remplace.

«Le C47 entra en service dans l'Army Air Force à partir de 1941»

La seule modification majeure était le passage du réseau électrique sur 24 volts au lieu des 12 volts des versions précédentes. L'usine de Long Beach a produit 2832 C47A pendant que Douglas installait une deuxième usine à Tulsa, Oklahoma, qui a produit 2099 C47A. Une troisième variante, le C47B a été produite à 300 exemplaires à Long Beach et 2808 à Tulsa. Cette version était équipée de moteurs R-1830-90 et 90-B avec des compresseurs haute altitude et des réservoirs de plus grande capacité, pour opérer en particulier sur le théâtre de l'Himalaya (*Chine, Inde, Birmanie*). Tulsa produisit également 133 TC47B avec des moteurs R-1830-90-C équipé pour l'entraînement à la navigation.

Le C47 entra en service dans l'Army Air Force à partir de 1941, partout dans le monde où se trouvèrent des forces américaines. Dès 1942, il a été convoyé en Grande Bretagne par l'Atlantique nord et la même année mis en service sur le pont aérien qui relia l'Inde à la Chine au-dessus de l'Himalaya, le «*Hump*». Ce sont les C47B qui furent particulièrement engagés sur cette route, capables de voler à plus de 16500 pieds. A l'été 1942, a été constitué le Troop Carrier Command, dont le C47 a été la cheville ouvrière, capable de d'assurer des parachutages de troupes aéroportées et du remorquage de planeurs de transport. (source : site internet FranceDC3 .fr)



C47



Messerschmitt Bf 109

Le **Messerschmitt Bf 109** est un chasseur monomoteur monoplace allemand conçu dans les années 1930 par l'ingénieur allemand Willy Messerschmitt en réponse à un appel d'offres du Reichsluftfahrtministerium (RLM) pour la conception d'un chasseur moderne devant équiper la Luftwaffe naissante. Autour du moteur le plus puissant disponible, un Junkers Jumo 210 à 12 cylindres en V inversé, Messerschmitt dessina la cellule la plus fine possible, reprenant des techniques très novatrices qu'il avait développées pour l'avion léger Bf 108. Le prototype Bf 109, supérieur à ses concurrents, fut finalement choisi, malgré l'inimitié du ministre de l'Air, Erhard Milch, envers Messerschmitt.

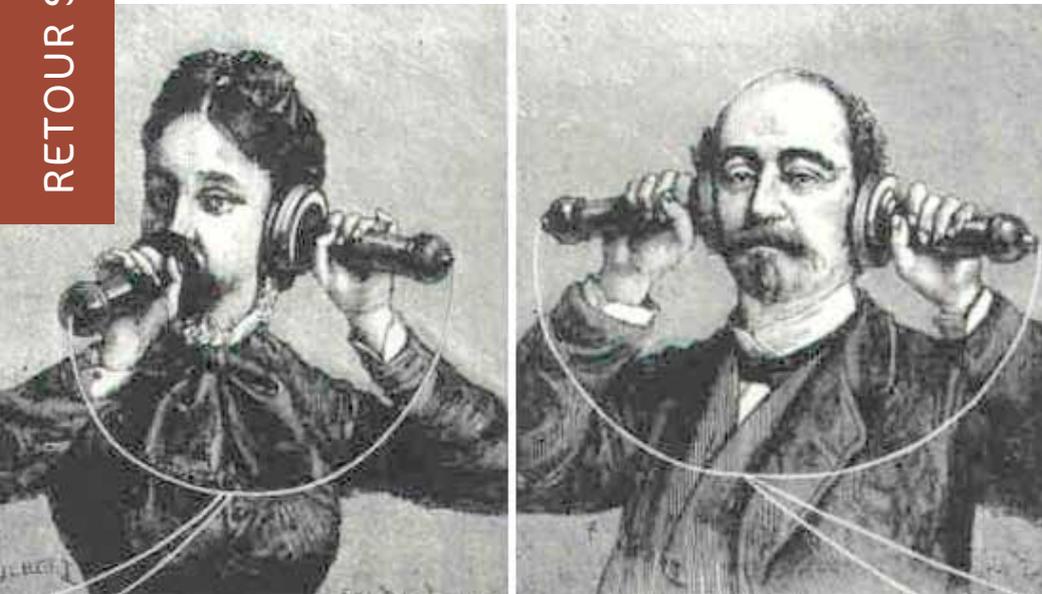
Suite à sa participation à la guerre d'Espagne, le Bf 109 fut remotorisé par un moteur Daimler Benz pour pratiquer de façon encore plus effi-

cace les nouvelles tactiques de combat aérien qu'il avait permis de mettre au point. La première partie de la Seconde Guerre mondiale vit une domination sans partage de cet avion et de sa doctrine d'emploi.

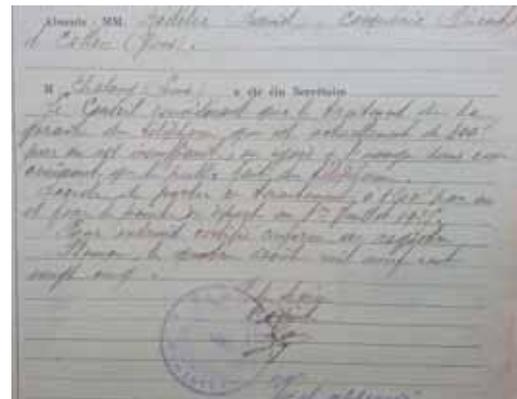
Pendant l'avion était arrivé au bout de son potentiel d'évolution. Les versions suivantes ne parvinrent pas à maintenir l'avantage acquis et se révélèrent d'un pilotage plus difficile, réservé à des pilotes expérimentés dont la Luftwaffe ne disposait plus qu'en nombre limité. Aux mains d'un bon pilote, il resta néanmoins un adversaire redoutable jusqu'à la fin de la guerre où il fut le principal chasseur allemand produit à plus de 33 000 exemplaires.

# LES DÉBUTS DU TÉLÉPHONE À PLEUVEN

**Le téléphone est arrivé à Pleuven le 1<sup>er</sup> septembre 1913. La décision d'en doter la commune avait été prise début 1912 alors que Monsieur Le Gualés, maire, clôturait son dernier mandat et menait l'ultime délibération de la municipalité en place afin de fixer les conditions du service téléphonique.**



maximum de communications à l'heure. Les records sont de l'ordre de 400 établissements de communications à l'heure, ce qui correspond à une connexion toutes les 10 secondes ! (Source L2L1, l'histoire des téléphones en France)



Voici cette délibération du 25 février 1912. « Le maire donne connaissance au Conseil d'une lettre de M. Le Directeur des Postes et Télégraphes de Quimper lui faisant connaître que la commune de Pleuven sera bientôt pourvue d'un service téléphonique et a exposé les conditions émises pour l'établissement de ce service. Le Conseil, après en avoir délibéré, a déclaré accepter lesdites conditions et a nommé comme gérant M. Sourin François, commerçant au bourg\*, qui a déclaré accepter et fournir le local nécessaire en sa demeure pour l'établissement du téléphone et accepter comme traitement le produit des appels téléphoniques et se charger de la distribution dans toute la commune. »

\* Monsieur Sourin tenait le commerce qui est aujourd'hui le bar-tabac Joncour du bourg.

\*\* Etant donné qu'à l'annuaire de 1924 ne figurait qu'un seul abonné à Pleuven, le Marquis de Cheffontaines, on en déduit que les Pleuvennois venaient téléphoner chez la gérante, qui mettait à disposition un appareil de téléphone public.

## LA VIE DES CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES AU DÉBUT DU SIÈCLE: LES PRÉMICES DU STRESS À FRANCE TÉLÉCOM ?

Le 1<sup>er</sup> mars 1914, l'adjoint au maire expose au Conseil Municipal que « le gérant du téléphone, en fonction depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, n'a pas été payé pour le semestre échu, faute de crédit affecté à cet objet, qu'il y a lieu de réparer cette omission. Le Conseil, après délibération, vote la somme de soixante francs de salaire pour le premier semestre et décide d'incorporer au budget additionnel à la session de mai prochain les soixante autres francs pour le deuxième trimestre ». En 1925, les tarifs ont changé. « Le Conseil considérant que le traitement de la gérante du téléphone qui est actuellement de 800 francs par an est insuffisant, eu égard à l'usage sans cesse croissant que le public fait du téléphone\*\*, décide de porter ce traitement à 1 200 francs par an et fixe le point de départ au 1<sup>er</sup> juillet 1925. (Texte d'Annick Le Douget, paru dans la revue Foen Izella)

En attendant l'installation de l'automatique sur l'ensemble du territoire qui n'est effectué en totalité qu'à la fin des années 70, les centraux téléphoniques hébergent un personnel nombreux et qualifié. Les plus célèbres figures de ce microcosme sont les « demoiselles du téléphone » ainsi appelées parce que cette catégorie de personnel était recrutée exclusivement parmi les jeunes filles célibataires dont l'éducation et la morale sont irréprochables. Elles perdaient généralement leur emploi lorsqu'elles se mariaient. Les demoiselles sont aussi des cibles parfaites pour les clients mécontents du service. On leur reproche leur mauvaise humeur ou la lenteur de l'établissement des communications. Dans le contexte du début du 20<sup>ème</sup> siècle, les abonnés sont surtout des gens fortunés qui ne supportent pas que le « petit personnel » ait autant d'influence sur leurs affaires. Pourtant des concours d'efficacité sont organisés pour améliorer la qualité du service. On met en compétition des opératrices pour assurer le



# LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ÉLECTRIFICATION DU SECTEUR DE ST TUDY

**A l'époque où l'on s'éclairait encore à la lampe à pétrole ou à la bougie, voir l'électricité arriver fut vraiment un événement qui bouleversa la vie des Pleuvennois. Il suffisait désormais d'appuyer sur un bouton pour allumer ou éteindre la lumière. Cela permit d'installer des moto-pompes pour puiser l'eau des puits et d'avoir l'eau courante dans les maisons, en attendant l'arrivée par tranche dans la commune de l'adduction d'eau potable par canalisation venant du château d'eau. Avec l'électricité, on put installer des trayeuses électriques, motoriser les laiteries (*écrémeuse, baratte..*), broyer et mélanger la farine, les pommes de terre, les betteraves pour la nourriture des bêtes, avec le turbo-mixer. Le téléphone, la T.S.F., le chauffage, le téléviseur, le congélateur, et divers autres appareils ménagers firent leur apparition progressivement. Que de changements sur une période de moins de vingt ans !**

Le poste transformateur EDF de Kerlévot a été inauguré en 1953. Il desservait les fermes de Kerlévot, Lesvez, Roscoler, Kerguilavant, Kerjacob Vian, Kerjacob Vras, Rosaligou, Quilouren et St Tudy. A cette époque, il n'y avait que ces fermes et pas d'autres maisons le long de la route menant à St Tudy. Depuis 1970, il s'est construit 17 maisons tout le long de cette route – une voie sans issue – sans compter les 7 maisons du futur lotissement de Ker Avalou près de Kerguilavant. Ces terres ne sont plus exploitées comme jadis par des familles d'agriculteurs

habitant le lieu-même mais ont été vendues ou louées à d'autres agriculteurs voisins habitant ailleurs. Certaines terres marécageuses sont parties en friche depuis que l'élevage de bovins a disparu de ces fermes et la nature a repris ses droits : il y pousse des saules, des chênes, de l'ajonc, des ronces. Ces lieux servent maintenant de refuge aux sangliers, renards, chevreuils. Ces derniers, nous ne les connaissions pas il y a cinquante ans dans la région, mais les lièvres et les perdrix ont disparu. Les bâtiments de ferme ont pour la plupart été restaurés et habités par

le propriétaire ou loués. Certaines granges ou bâtiments d'élevage ont été transformés en gîtes ruraux loués l'été à des estivants et pendant l'année scolaire, à des étudiants. Deux entreprises se sont installées dans les années 80 : les Volailles de Kerguilavant et le paysagiste Moreau de Lizoreux à Creach Queta, lesquelles emploient chacune une demi-douzaine de salariés. Depuis ce secteur a été renforcé, sur le plan électrique, par le poste de Rosaligou il y a une vingtaine d'années.

*(Texte de Jean Kernévez)*



*La population du secteur de St Tudy s'était rassemblée près du nouveau transformateur. On note le nombre d'hommes portant encore le béret à cette époque !*

# LE TOURISME À LA FIN DU 19<sup>e</sup> SIÈCLE EN BRETAGNE

**Le tourisme à la fin du 19<sup>e</sup> siècle en Bretagne : quand la « voiture » était bien évidemment une voiture à cheval ! Extraits du guide Conty de Basse Bretagne de Brest à Nantes, édition de 1898**

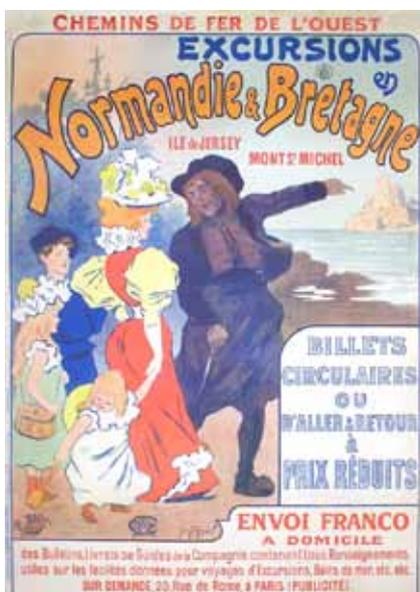
Les guides touristiques du 19<sup>ème</sup> siècle. Le vrai moyen de découverte de la France, plus sans doute que la villégiature, c'est le tourisme. Le touriste ne part pas à la découverte, en fait, il part reconnaître quelque chose dont on lui a déjà parlé et dont il sait avant de partir à quoi ça ressemble et ce qu'il faut en penser. Et les guides, c'est une façon de « *prédigérer* » les connaissances sur la France



«Le touriste part reconnaître quelque chose dont on lui a déjà parlé»



Les Bretons sont bons, honnêtes, serviables et incapables de vous exploiter.



**DE QUIMPER A BÉNODET**  
*en voiture (16 kil.)*

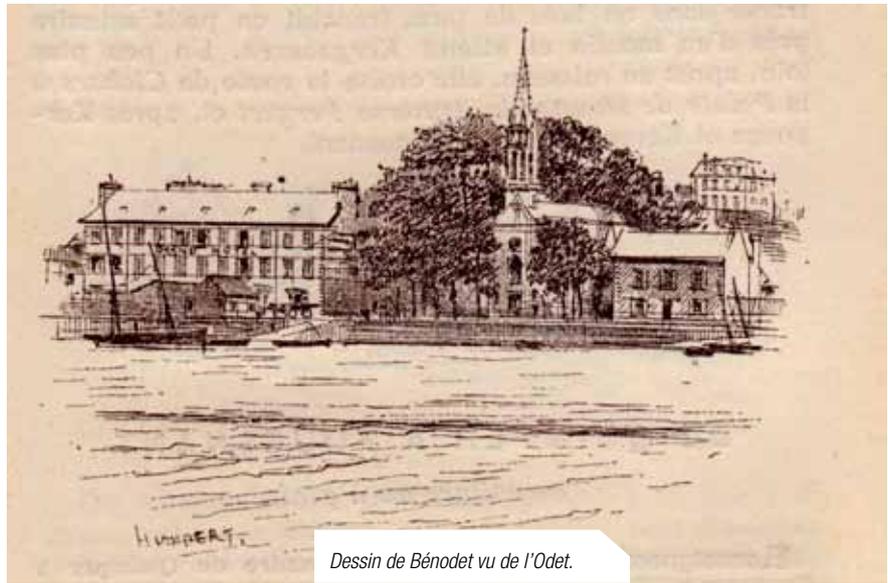
**Conseils.** — Le moyen le plus pratique si vous voulez voir dans la même journée Bénodet et Fouesnant, autrement dit réunir les deux excursions, est de prendre une voiture particulière en convenant bien avec le cocher qu'il devra vous conduire d'abord à Bénodet, où vous devrez déjeuner, et de là vous ramener à Quimper par Fouesnant (43 kil. environ).

**Itinéraire.** — Partant de la place du **Champ-de-Bataille**, dominée par le mont Frugy, on descend le cours de l'Odet; puis, obliquant à gauche, par une rue étroite, on laisse à droite la chapelle de *Locmaria*. La route, fraîche et ombragée, n'est qu'une suite de montées et de descentes. On gravit la côte du *Moulin de la Lande*, en laissant à gauche la forêt du *Château de la Bourdonnel*, puis on franchit le ruisseau alimentant le moulin de la Lande. Après une belle forêt de pins qui vous sépare de l'Odet, on passe devant l'école communale de *Petit-Terrier* et l'on franchit un second ruisseau se jetant dans l'*Anse de Poulven*, avant de gravir la côte de Lesneven.

Sur le versant opposé, après avoir dépassé le ruisseau du *Moulin du Pont*, on voit, à gauche, dans le jardin du moulin, trois menhirs, dont l'un, le plus rapproché de la route, est assez important.

Près de la petite auberge de **Prataré** (bifurcation), laissant à gauche la route de *Fouesnant*, charmante localité située à 6 kil. de là, on passe près du parc de *Squididan* et de la petite chapelle de *Drennec*; on laisse à gauche la route de *Clohars* et, après le moulin à vent de *Bodino* et les fermes de *Keranscold* et de *Kerstrad*, on arrive à Bénodet.

L'essor des chemins de fer. Les guides touristiques ont joué un rôle majeur à partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle comme le Guide des Bains de mer de Bretagne qui indique les meilleurs choix de stations selon les désirs des baigneurs. Ce sont d'excellents témoins de la rapidité des changements du paysage littoral à partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Toutefois, c'est l'avènement du chemin de fer qui précipite l'essor du tourisme. « *Du temps des diligences et des coches d'eau, le touriste existait à peine, il n'y avait que des voyageurs* » (Pierre Larousse). Le mot tourisme apparaît d'ailleurs quatre ans après l'inauguration de la ligne Paris-Saint-Germain-en-Laye, première ligne réellement conçue pour le transport de voyageurs. Associé au développement des structures hôtelières et touristiques, souvent situés à proximité des gares, le train joue ainsi au XIXe siècle le rôle qui sera ensuite dévolu à l'automobile ou « *voiture de tourisme* ».



Dessin de Bénodet vu de l'Odéa.

« Les baigneurs sont d'excellents témoins de la rapidité des changements du paysage littoral »

Plouven au lieu de Pleuven, simple coquille ?



**DE QUIMPER A FOUESNANT**  
*en voiture ou à pied*

**Renseignements.** — On peut se rendre de Quimper à Fouesnant (17 kil. à pied) en voiture particulière ou par le courrier.

**Par le courrier.** De Quimper : place Corentin, vers 1 h. 45. Trajet en 2 h., prix 1 fr. 50; de Fouesnant, vers 7 h. 50 m.

**Itinéraire.** — Suivre, jusqu'à la petite auberge de Prataré, la route de Bénodet décrite page 124 et, en face de cette auberge, laissant à droite la route de Bénodet, suivre, à gauche, la route de Fouesnant. On voit, à droite, la belle avenue du Château de Cheffontaines, et, après avoir traversé **Plouven**, on découvre, à gauche, dans les arbres, la petite chapelle de Sainte-Anne-Fouesnant, but de pèlerinage; au loin devant soi, Concarneau.

Bientôt, laissant à gauche la route de La Forêt et de Concarneau, on arrive à Fouesnant, 17 kil. de Quimper.

**Fouesnant**, ch.-l. de c. (2,225 hab.), dans un bouquet de verdure, à 2 kil. de la jolie plage du Cap Coz, dans la baie de La Forêt, adorable localité et riant séjour, rendez-vous de quelques Parisiens, pendant la saison des bains de mer, et surtout fréquenté par les promeneurs de Quimper et de Concarneau qui y viennent en partie de plaisir. — Eglise intéressante et de plusieurs styles; bénitier curieux en granit; dans le chœur, chapiteaux ornés de figures burlesques.

**Contrôle du Retour**

*BASCULES  
AUTOMATIQUES*



**NE VOYAGEZ PAS  
SANS LES  
GUIDES CONTY**

— Grâce au Guide Conty qui m'a si bien conseillée et recommandée, voyons...  
*Si je suis toujours une femme légère!*

« Du temps des diligences et des coches d'eau, le touriste existait à peine, il n'y avait que des voyageurs »

# LE « DROIT DES PAUVRES » À PLEUVEN

## HISTOIRE DU DROIT DES PAUVRES

Le **droit des pauvres** ou **droit des indigents** était en France un impôt prélevé sur les recettes des spectacles en faveur de l'Assistance Publique.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il était habituel, pour la Comédie Française et pour l'Opéra, de donner une aumône régulière au profit des pauvres. Il semble que le droit des pauvres ait été institué en France vers 1677, à titre de redevance que les Comédiens français devaient verser à l'Hôpital Général pour occuper l'Hôtel de Bourgogne, après que la confrérie de la Passion en a été expulsée. C'est une ordonnance du 25 février 1699 qui a donné un caractère légal à ces dons en établissant une taxe d'un sixième en sus des recettes (*donc supportée par le spectateur*), au profit de l'Hôpital général. La taxe fut plus tard étendue aux théâtres de foire.

Pour faire face à l'augmentation de la pauvreté, une ordonnance du 8 février 1716 augmenta la taxe d'un neuvième en sus, au profit de l'Hôtel-Dieu, cette fois. La taxe totale représentait donc environ un quart de la recette brute. C'est pourquoi, jusqu'à la Révolution, elle fut connue sous le nom de **quart des pauvres**.

La Révolution supprima cette taxe, du moins en théorie, car les municipalités pouvaient toujours décider de la percevoir sous une forme ou sous une autre. Le droit des pauvres fut rétabli par une loi dès l'an V. Il fut décidé qu'il serait perçu un décime par franc en plus du prix des places, pour l'ensemble des théâtres, concerts, bals et courses de chevaux, au profit des indigents. Cette taxe devait être provisoire, mais elle fut prorogée de nombreuses fois, jusqu'à ce que Napoléon la rendît définitive en 1809. Pour les établissements qui n'étaient pas classés parmi les théâtres, comme les guinguettes, des règles particulières furent établies au cas par cas.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 1925,

« Considérant que M. Bodivit Alain, débitant à Ty Glas, a organisé depuis le mois de septembre 1924 deux bals payants dans son établissement, Vu l'article 5 de la Loi du 7 Frimaire an V et l'article 2 de la Loi du 8 Thermidor an V, le conseil fixe à la somme de 20 F les droits des pauvres à payer par M. Bodivit pour ces deux bals, décide que désormais les droits des pauvres seront fixés à 15 F par séance de bal public donné par M. Bodivit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1925. Le receveur municipal est chargé de l'exécution de la présente décision. »

## LE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 1926,

«Vu l'article 5 de la Loi du 7 Frimaire an V et l'article 2 de la Loi du 8 Thermidor an V décide qu'une somme de 100 F par an pour le droit des pauvres sera payée désormais par M. Bodivit, tenancier de bals à Ty Glas, en la commune de Pleuven. Le receveur municipal est chargé de l'exécution de la présente décision. »

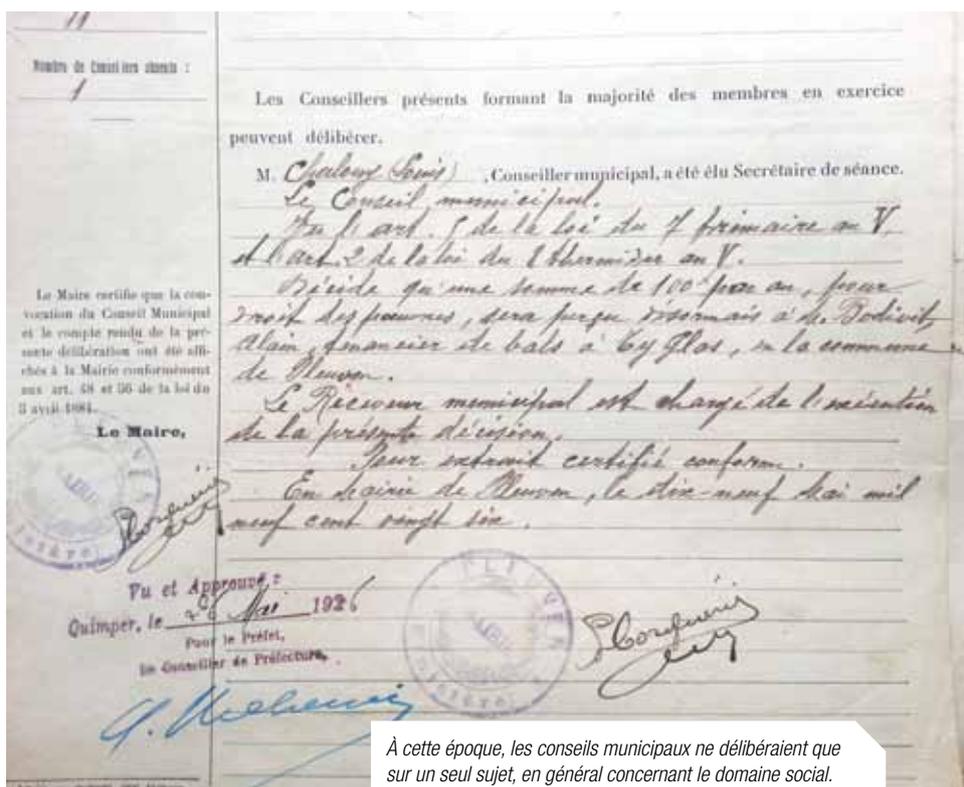
## LE 15 MAI 1930

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice peuvent délibérer. M. Renot François, conseiller municipal a été élu Secrétaire de séance.

Bodivit Alain, tenancier d'une salle servant plus souvent au logement d'engrais, de blé ou de pommes de terre ainsi que tout ce qui concerne la profession de courtier, et qu'il ne possède aucun piano automatique demande une réduction sur la taxe du droit des pauvres sur les bals. Le Conseil municipal oui cet exposé considérant que M. Bodivit Alain est père d'une famille nombreuse, décide à l'unanimité de réduire à 75 F par an au lieu de 150 F précédemment à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1930.

Pour copie certifiée conforme, en mairie de Pleuven, le 15 mai 1930.

«Le conseil municipal vote à l'unanimité la taxe du droit des pauvres à 15 F par tenancier de salle de danses.»



À cette époque, les conseils municipaux ne délibéraient que sur un seul sujet, en général concernant le domaine social.

# LE MINI BASKET AU PLEUVEN BASKET CLUB

**Tous les mercredis après midi, ce sont une quarantaine d'enfants de 5 à 10 ans qui se retrouvent à la salle Bellevue pour pratiquer le mini basket.**

La première séance débute à 14h. C'est celle qui permet aux plus jeunes de découvrir et apprendre les rudiments de la balle au panier. Les U7, sous forme de jeux, développent leur motricité, apprennent à maîtriser le ballon, leur corps et l'espace du terrain. Michèle et Frédéric leur prodiguent leurs conseils avisés et font vivre ces séances où la bonne humeur est toujours présente. Les U9 s'entraînent en parallèle, et l'on parle déjà de fondamentaux de jeu : passe, tir, dribbles etc... il faut préparer les matchs du samedi!! Une équipe d'encadrement aussi fournie que qualifiée les aiguille vers les bonnes attitudes et les gestes qui feront d'eux de grands basketteurs. Tiphaine, Olivier, Ludovic et Joël font profiter tout ce petit monde de leur expérience.

A 15h30, c'est au tour des plus âgés, les U11, d'envahir les terrains. Là aussi, l'enthousiasme est bien présent. Pendant une heure et demie, les exercices et les concours se succèdent. La motivation et l'envie de bien faire se concrétisent par des progrès visibles lors des matchs du week-end. Solen, Frédéric, Christophe et Joël apprécient la bonne volonté de tous les enfants et voient leur évolution de semaine en semaine. L'assiduité des enfants aux entraînements est la preuve que le plaisir est bien présent. Les valeurs de solidarité, dépassement de soi et de respect apparaissent en filigrane de toutes les notions que les basketteurs en herbe découvrent et s'approprient tout au long de l'année. Il convient de remercier tous les intervenants sur l'école de mini basket du club. Sans eux, il ne



Les «babys» à l'entraînement du mercredi après-midi

«l'enthousiasme  
est bien présent»

serait pas possible de donner autant de conseils, et faire vivre les activités serait impossible. Le club est ouvert à toute personne souhaitant encadrer. Il suffit de se présenter aux horaires des séances.

Pour terminer, il reste des places au sein de l'école de mini basket, notamment en U7. Si le monde de la balle orange vous tente, il ne faut pas hésiter à venir participer à une séance d'entraînement avec nous !

**Texte : David Del Nero**

Les Babys fêtent Noël 2012.



# L'ÉCOLE DE FOOT DU FCP : UN APPRENTISSAGE POUR « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

**Nous qui nous plaignons de tous les maux du monde et interpellons nos dirigeants pour obtenir une vie meilleure, contemplons deux à trois fois par semaine nos idoles sur un écran plat grand format relié à une «box» qui permet de regarder plusieurs chaînes de télévision privées et donc payantes dont les abonnements cumulés correspondent peu ou prou au montant dû pour deux mois de repas au restaurant scolaire...**

Toutes ces stars, les Hugo, Zlatan, Thiago et autres Karim, Nolan ou Franck apparaissent dans notre univers comme sortis d'on ne sait où et semblent débiter leur existence sur un écran de télé comme par génération spontanée, théorie scientifiquement obsolète que le grand Pasteur a su mettre à mal. Et pourtant tous ces grands joueurs ont été petits! Je veux dire par là qu'ils ont été enfants, adolescents, jeunes adultes. Certains d'entre eux sont même devenus adultes.

Comme tous les enfants du monde ils ont tapé dans un ballon très tôt. Sur toutes sortes de terrains. Mais ce n'est qu'encadrés par des Educateurs attentifs et soucieux de leur progression et de leur évolution personnelles qu'ils ont pu transformer, après beaucoup de travail, leur don en talent. Ils ont tous fréquenté l'École de foot de leur village ou de leur quartier.

L'apprentissage d'une activité sportive comme l'étude d'une langue étrangère se fait dès le plus jeune âge. Si l'école de natation accepte les enfants dès l'âge de 4 ans il faut attendre 5-6 ans pour s'initier au foot. L'école de foot

du FCP accueille ainsi aujourd'hui 34 enfants (32 garçons et 2 filles) de 6 à 9 ans. Pour les parents qui ont choisi ce sport le but n'est pas de faire de leurs enfants des champions mais de faire en sorte que le sport leur apporte les bases d'une éducation pour la santé. Santé sportive sur le plan individuel mais aussi apprentissage d'une activité collective importante pour une intégration sociale de qualité. La réussite d'une pratique sportive de qualité ne se conçoit pas sans une scolarité apaisée et réussie ce qui doit être essentielle aux yeux de la famille. Ceci est valable pour tous les sports, collectifs ou non...

**A ce sujet les responsables de l'École de Foot demandent aux parents d'éviter, dans la mesure du possible, de célébrer les anniversaires de nos futurs internationaux aux dates des plateaux. Les absences cumulées étant préjudiciables au groupe.**

«Entraînements», «Plateaux» sont des mots familiers aux parents qui trouvent tous les renseignements nécessaires sur le site fc-pleuven.

fr, site qui donne toutes les informations pratiques pour l'ensemble de la vie du club. Ils y trouvent aussi la liste des interlocuteurs concernant la saison actuelle et peuvent contacter directement le responsable de leur enfant.

Les responsables de l'École de foot acceptent les inscriptions jusqu'au 31 janvier 2014. Le montant de la licence pour pratiquer le Foot au FC PLEUVEN est de 50,00 €. Seules les chaussures sont à fournir. A noter que la Municipalité de PLEUVEN offre 20,00€ aux familles pour toute adhésion à une association sportive de la commune.

A tous les sportifs et amateurs de sport(s) les dirigeants du FCP souhaitent une bonne année 2014.

*Texte de Louis Bourhis*



Olivier Christien, président depuis 2 saisons de l'école de foot du FCP et qui se démène plusieurs fois par semaine pour faire fonctionner et développer l'école !



Quelques uns des futurs champions du FCP.



Une partie de l'école de foot avec ses entraîneurs.

# A LA DÉCOUVERTE DE L'ODET AVEC « LES 3 GRENOUILLES »

**L'association « Les 3 grenouilles » de Pleuven permet à un très large public, touristes et locaux, de descendre l'Odét en kayak pour une journée de plein air.**

## REPORTAGE SUR SITE

13 heures, cale de Porz Meilhou. Thierry est entouré d'un groupe de touristes, sanglés dans leurs gilets verts et pagaies à la main. Il leur donne les consignes de sécurité, leur explique le parcours et leur prodigue des conseils sur l'art de pagayer. Il traduit dans un anglais, certes imparfait, mais efficace pour les étrangers. La mise à l'eau est imminente sur les kayaks : départ pour Moulin du Pont, en amont de l'Odét. Le groupe s'élance dans le courant qui va les mener tout doucement vers leur destination. « *Eh oui* », précise Thierry, « *la « descente » de l'Odét peut aussi se faire en remontant vers la source puisque le courant est dû à la marée !* ». Deux heures de promenade au fil de l'eau dans cette anse très sauvage de la rivière où ils ne vont guère rencontrer qu'aigrettes, hérons et autres oiseaux qui pêchent sur les rives. A moins qu'un renard vienne s'aventurer sur la berge.

Thierry accueille alors d'autres kayakistes qu'il a mis à l'eau quelques heures plus tôt à Sainte Marine. Ils ont pu admirer l'Odét dans ses différentes facettes : d'abord la partie plus maritime avec ses voiliers au mouillage, puis les vire-court où le courant accélère un peu et enfin l'arrivée à la cale de Porz Meilhou où ils font halte pour le pique-nique emporté dans le bidon étanche. Certains poursuivront la randonnée jusque Moulin du Pont quand d'autres, moins sportifs, s'arrêtent là. Thierry les aide à empiler les kayaks sur la remorque et ils montent dans le grand bus aux couleurs des Grenouilles, heureux de pouvoir se changer. Thierry va les ramener au parking de la crêperie Chez Mimi à Moulin du Pont où ils retrouveront leurs voitures laissées là le matin.

14 heures, Moulin du Pont. Une fois ces touristes déposés, Thierry va attendre le premier groupe sur les berges de l'anse de Penfrat à Moulin du Pont. Cette anse n'est accessible en kayak qu'à marée haute et c'est pourquoi les horaires de marée conditionnent le planning de la journée. Thierry coordonne habilement les départs pour que chacun puisse choisir le circuit qui lui convient le mieux : « *Nous proposons des circuits plus ou moins longs. Leurs noms signifient « grenouille » dans différentes langues. Comme notre logo (3 grenouilles en maillot de bain qui pagayent sur un tronc d'arbre. NDLR) ça amuse les enfants et c'est à l'image de notre club : sympathique et décontracté !* ». Les



Mise à l'eau à Moulin du Pont : pas toujours facile selon la marée !

kayaks sont des modèles « *sit on top* » insubmersibles qui peuvent emporter une, deux ou trois personnes en totale sécurité sur ces eaux tranquilles. Thierry est fier de promouvoir cette activité pour tous : « *Tout le monde peut venir, les familles avec enfants comme les sportifs. Nous accueillons même parfois des personnes handicapées* ». Pratique, la navette bus permet de ne pas se préoccuper du trajet retour et peut emporter une vingtaine de personnes : « *Nous n'avons pas de locaux et mon bureau, c'est ce bus. Je donne généralement rendez-vous à Moulin du Pont, c'est pratique pour se garer et facile à trouver.* »

Comment faire la descente de l'Odét ? « *Le mieux est de nous appeler la veille pour convenir ensemble du circuit et des horaires. Mais si vous venez à l'improviste, je m'adapte. Si vous venez en groupe c'est mieux d'anticiper et je peux organiser au mieux votre sortie. Vous pouvez aussi réserver sur notre site internet.* » Pour conclure, Thierry se dit ravi d'avoir migré de Quimper vers Pleuven la saison dernière. « *L'accueil à Pleuven est excellent et cela nous a permis de proposer des petits circuits. On évite*

*maintenant la difficile remontée vers Quimper qui présentait peu d'intérêt. De plus, la municipalité met à notre disposition sa yole Pleuven pour nos sorties adhérents... on attend qu'elle se refasse une beauté pour la faire à nouveau naviguer en 2014. Nous serions ravis qu'un ponton soit installé à Moulin du Pont pour faciliter la mise à l'eau à cet endroit.* »

**Texte de Catherine Saintot**

## COORDONNÉES :

Association Les 3 grenouilles.  
Tél 06.87.80.71.86 ou 06.64.88.00.88.  
Site internet : [www.lestroisgrenouilles.fr](http://www.lestroisgrenouilles.fr)

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ET RÉSERVATIONS DE SALLES EN 2014

JANVIER				
Dimanche 5	Amicale des chromes et rupteurs	Randonnée voitures	Salle JL Lannurien	12h00-13h30
Mardi 7	APE de Pleuven	Réunion	Salle de Bellevue	20h30
Jeudi 9	Pleuven Loisirs	Assemblée Générale	Salle JL Lannurien	
Samedi 11	Caisse retraités de l'imprimerie	Repas	Salle JL Lannurien	12h00
Dimanche 12	L'écho des vagues	Répétition	Salle JL Lannurien	08h45-12h30
Vendredi 17	Mairie	Vœux du Maire	Salle JL Lannurien	19h00
Samedi 18	Comité d'entreprise Leclerc	Voeux	Salle JL Lannurien	
Dimanche 19	Armor Tango	Cours de pratique	Salle JL Lannurien	13h00-19h00
Vendredi 24	Club Accueil Art Détente	Pot informatique	Salle JL Lannurien	Soirée
Samedi 25	Armor Tango	Bal	Salle JL Lannurien	Soirée
FEVRIER				
Dimanche 2	Amicale des chromes et rupteurs	Randonnée voitures	Salle JL Lannurien	12h00-13h30
Mardi 4	APE de Pleuven	Réunion	Salle de Bellevue	20h30
Dimanche 9	L'écho des vagues	Répétition	Salle JL Lannurien	08h45-12h30
Jeudi 20	Pleuven Loisirs	Agés en fête	Salle JL Lannurien	Journée + soirée
Vendredi 21	Pleuven Basket club	Repas	Salle JL Lannurien	Soirée
Samedi 22	APE de Pleuven	Carnaval	Ecole René Tressard	18h00-21h00
Dimanche 23	Armor Tango	Cours pratique	Salle JL Lannurien	13h00-19h00
MARS				
Samedi 1 <sup>er</sup>	Armor Tango	Bal	Salle JL Lannurien	Soirée
Dimanche 2	Amicale des chromes et rupteurs	Randonnée voitures	Salle JL Lannurien	12h00-13h30
Du 10 au 14	ADAG	Stage Pilate	Salle JL Lannurien	10h30-11h30 19h00-20h00
Dimanche 16	Armor Tango	Cours pratique	Salle JL Lannurien	13h00-19h00
Mardi 18	APE de Pleuven	Réunion	Salle de Bellevue	20h30
Dimanche 23	Mairie	Election municipales	Salle JL Lannurien	
31/12/13	Mairie	Election municipales	Salle JL Lannurien	
AVRIL				
Samedi 5	FNACA	Repas dansant	Salle JL Lannurien	12h
Samedi 5	Familles Rurales	Exposition de bijoux	Chaumière	07h30-20h00
Dimanche 6	Amicale des chromes et rupteurs	Randonnée voitures	Chaumière	12h00-13h30
Dimanche 6	L'écho des vagues	Répétition	Ecole René Tressard	08h45-12h30
Dimanche 6	Armor Tango	Bal	Salle JL Lannurien	Soirée
Mardi 8	APE de Pleuven	Réunion	Salle de Bellevue	20h30
Vendredi 11	APE de Pleuven	Vente Flash de pizza	Ecole René Tressard	
Dimanche 13	Amicale des chromes et rupteurs	Randonnée voitures	Salle JL Lannurien	Journée + soirée
Mardi 22	APE de Pleuven	Chasse à l'œuf	Terrain de football	
Samedi 26	Armor Tango	Bal	Salle JL Lannurien	Soirée
Dimanche 27	Armor Tango	Cours pratique	Salle JL Lannurien	13h00-19h00
MAI				
Jeudi 1 <sup>er</sup>	Inter-associations	Troc et Puces	Parking du Leclerc	
Dimanche 4	Amicale des chromes et rupteurs	Randonnée voitures	Salle de Bellevue	12h00-13h30
Du 05 au 07	ADAG	Stage Pilate	Salle JL Lannurien	10h30-11h30 19h00-20h00
Jeudi 8	Mairie	Cérémonie	Salle JL Lannurien	Matin
Du 08 au 09	ADAG	Stage Pilate	Ecole René Tressard	10h30-11h30 19h00-20h00
Samedi 10	ABI 29	Braderie	Salle JL Lannurien	09h00-16h00
Dimanche 11	Armor Tango	Cours pratique	Salle JL Lannurien	13h00-19h00
Dimanche 11	Ass. Chapelle Saint Tudy	Pardon	Chapelle Saint Tudy	
Mardi 13	APE de Pleuven	Réunion	Salle de Bellevue	20h30
Samedi 17	Club Accueil Art Détente	Exposition	Salle JL Lannurien	à/c de 09h00
Samedi 17	Familles Rurales	Exposition de bijoux	Chaumière	07h30-20h00
Dimanche 18	L'écho des vagues	Répétition	Salle JL Lannurien	08h45-12h30

**MAI**

Dimanche 18	Pleuven Basket club	Troc et puces	Salle des sports	journée
Jeudi 22	Pleuven Loisirs	Repas anniversaires	Salle JL Lannurien	Journée + soirée
25/11/13	Mairie	Elections européennes	Salle JL Lannurien	

**JUIN**

Dimanche 1 <sup>er</sup>	Amicale des chromes et rupteurs	Randonnée voitures	Salle JL Lannurien	12h00-13h30
Dimanche 1 <sup>er</sup>	Ass. Chapelle Saint Thomas	Pardon	Chapelle Saint Thomas	
Mardi 3	APE de Pleuven	Réunion	Salle de Bellevue	20h30
Vendredi 6	APE de Pleuven	Vente de torchons et gâteaux		
Samedi 7	Rock N Roll Bigoud	Soirée de fin de saison	Salle JL Lannurien	Soirée
Samedi 14	APE de Pleuven	Kermesse	Ecole – salle des sports	
Samedi 14	Ass. P'tit Théâtre	Représentation Théâtre	Salle JL Lannurien	
Dimanche 15	L'Echo des vagues	Répétition	Salle JL Lannurien	08h45-12h30
Mercredi 25	Etablissement Français du sang	Collecte de sang	Salle JL Lannurien	15h00-19h00
Jeudi 26	Pleuven Loisirs	Repas de clôture	Salle JL Lannurien	Journée
Samedi 28	ADAG	Spectacle	Salle JL Lannurien	19h00-21h00

**JUILLET**

Juillet/Août	Mairie	Expo. de peinture	Chaumière	
		Jeu du parc	Parc de la mairie	
Dimanche 6	L'Echo des vagues	Répétition	Salle JL Lannurien	08h45-12h30
Dimanche 6	Amicale des chromes et rupteurs	Randonnée voitures	Salle JL Lannurien	12h00-13h30
Du 21 au 25	ADAG	Stage Pilate	Salle JL Lannurien	10h30-11h30 19h30-20h30

**AOÛT**

Dimanche 3	Amicale des chromes et rupteurs	Randonnée voitures	Salle JL Lannurien	12h00-13h30
Du 18 au 22	ADAG	Stage Pilate	Salle JL Lannurien	10h30-11h30 19h00-20h00

**SEPTEMBRE**

Dimanche 7	Amicale des chromes et rupteurs	Randonnée voitures	Salle JL Lannurien	12h00-13h30
Samedi 20	Armor Tango	Portes ouvertes - Initiation au tango	Salle JL Lannurien	15h00-20h00
Mardi 23	Club Accueil Détente	Forum du club	Salle JL Lannurien	13h45-17h00
Dimanche 28	L'Echo des vagues	Répétition	Salle JL Lannurien	08h45-12h30

**OCTOBRE**

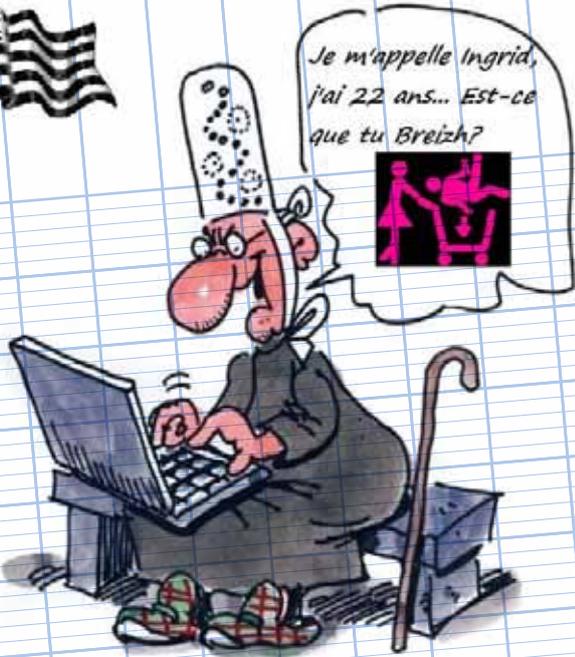
Dimanche 5	Amicale des chromes et rupteurs	Randonnée voitures	Salle JL Lannurien	12h00-13h30
Jeudi 16	Pleuven Loisirs	Pot au feu	Salle JL Lannurien	
Samedi 18	Etablissement Français du sang	Collecte de sang	Salle JL Lannurien	08h30-12h30
Dimanche 19	L'Echo des vagues	Répétition	Salle JL Lannurien	08h45-12h30
Vendredi 24	Mairie	Calendrier des fêtes	Salle JL Lannurien	20h30
Samedi 18	Armor Tango	Bal	Salle JL Lannurien	Soirée
Dimanche 26	Armor Tango	Cours pratique	Salle JL Lannurien	13h00-19h00
Fin octobre	Mairie	Repas des anciens	Ecole René Tressard	12h00

**NOVEMBRE**

Dimanche 2	Amicale des chromes et rupteurs	Randonnée voitures	Salle JL Lannurien	12h00-13h30
Samedi 8	ABI 29	Braderie	Salle JL Lannurien	09h00-16h00
Dimanche 9	Pleuven Animations Fêtes	Troc et puces	Salle des sports	Journée
Mardi 11	Mairie	Cérémonie	Salle JL Lannurien	Matin
Dimanche 16	L'Echo des vagues	Répétition	Salle JL Lannurien	08h45-12h30
Samedi 22	Armor Tango	Bal	Salle JL Lannurien	Soirée
Sam.29/Dim.30	Familles Rurales	Exposition de bijoux	Chaumière	Sa.07h30-20h00 Di.09h00-13h30
Dimanche 30	Armor Tango	Cours pratique	Salle JL Lannurien	13h00-19h00

**DECEMBRE**

Dimanche 7	Amicale des chromes et rupteurs	Randonnée voitures	Salle JL Lannurien	12h00-13h30
07/11/13	APE de Pleuven	Bourse aux jouets	Salle des sports	Journée
Jeudi 11	Pleuven Loisirs	Repas de Noël		
Samedi 13	Rock N Roll Bigoud	Soirée	Salle JL Lannurien	Soirée
Sam. 13/Dim 14	Familles Rurales	Exposition de bijoux	Chaumière	Sa.07h30-20h00 Di.09h00-13h30
Dimanche 14	L'Echo des vagues	Répétition	Salle JL Lannurien	08h45-12h30
Lundi 15	Bridge	Bridge	Salle JL Lannurien	14h00-19h00



**Trop sérieux le Pleuven Mag' ?**  
Allez, on vous offre quelques sourires !



recto

**LÉGALISEZ LE GOÉMON**

verso

**FUMER DU GOÉMON VERT CONTRIBUE À NETTOYER LES PLAGES**

